

Humanité
Impartialité
Neutralité
Indépendance

Volontariat
Unité
Universalité

Questions de Principes

Les Principes fondamentaux en 2064

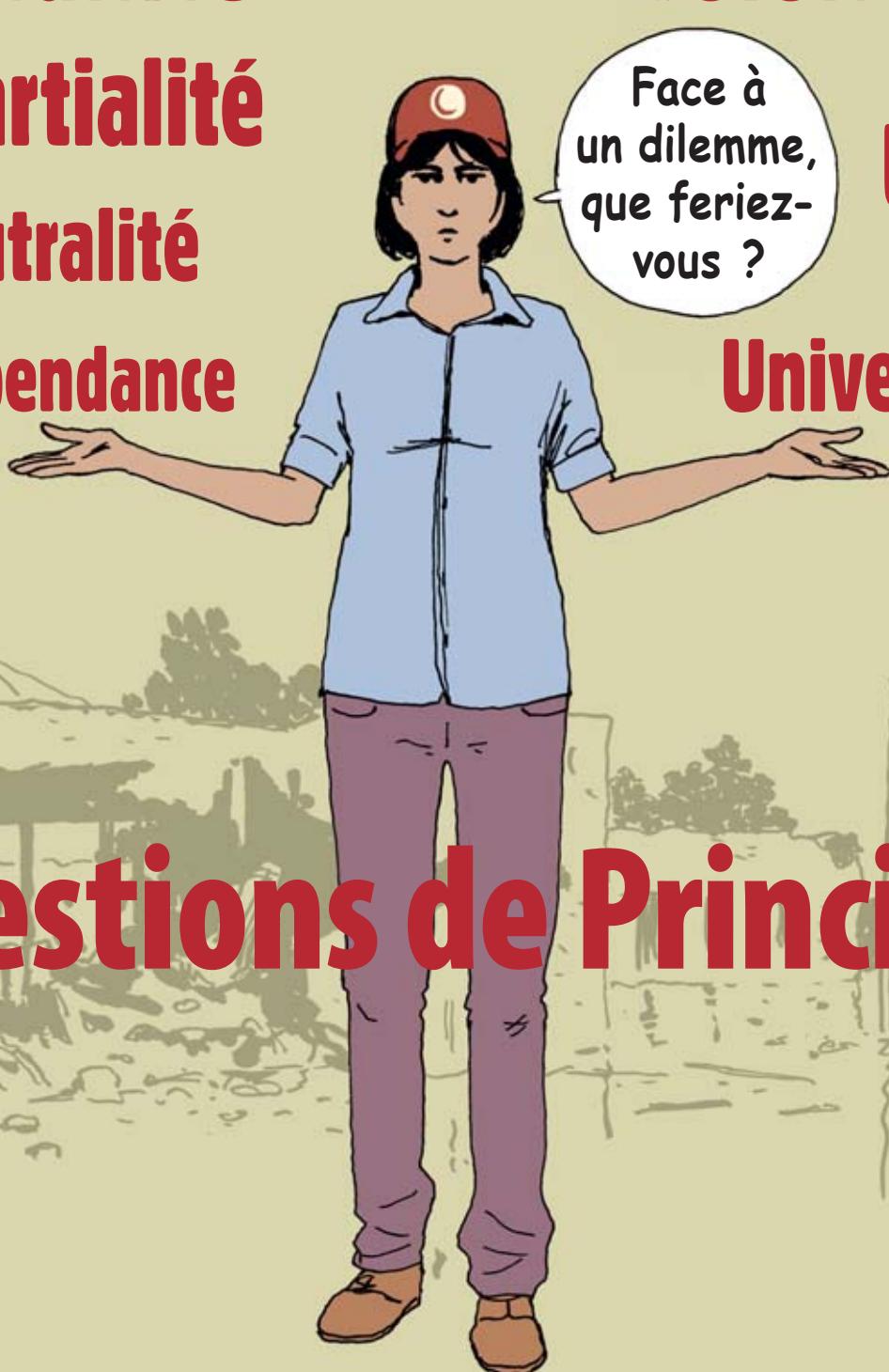
À quelles épreuves les Principes fondamentaux seront-ils confrontés dans 50 ans ?

Rebondir

Aux Philippines, des communautés redéfinissent la notion de «résilience»

Questions d'identité

Un ancien détenu, auquel le CICR rendit visite voici 40 ans, en quête de vérité



Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comprend trois composantes:

le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et les Sociétés nationales.

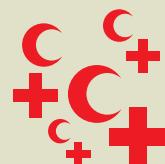


CICR

Organisation impartiale, neutre et indépendante, **le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.



Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) est le plus vaste réseau humanitaire de volontaires au monde. Il touche chaque année, à travers ses 189 Sociétés nationales, 150 millions de personnes. Ensemble, nous œuvrons avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. La FICR agit de façon impartiale, sans distinction de nationalité, de race, de sexe, de croyances religieuses, de classe ou d'opinion politique. Guidée par la Stratégie 2020 – son plan d'action collectif pour relever les grands défis de la décennie en matière d'aide humanitaire et de développement –, la FICR est déterminée à «sauver des vies et changer les mentalités».

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mettent en application les buts et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 189 pays. Elles y assument le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'humanitaire et y conduisent des activités dans des domaines tels que les secours en cas de catastrophe, les services de santé et l'assistance sociale. En temps de guerre, elles fournissent une assistance à la population civile affectée et apportent leur soutien aux services de santé de l'armée, le cas échéant.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

est guidé par sept Principes fondamentaux :

humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.

Toutes les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge poursuivent le même objectif : **aider ceux qui souffrent, sans discrimination aucune, et contribuer ainsi à la paix dans le monde.**

Phares et repères dans les dilemmes

EN CETTE ANNÉE 2015, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge célèbre le cinquantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Depuis 1965, les Principes fondamentaux (humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité — voir leur énoncé complet en page 4) ont guidé les Sociétés nationales, le CICR et la Fédération lorsqu'ils étaient confrontés à des choix délicats.

En tant que premier représentant du CICR au Cambodge après le génocide perpétré par le régime des Khmers rouges (1975-1979), j'ai moi-même été confronté à une situation délicate qu'il fallut trancher à la lumière des Principes fondamentaux.

En effet, alors que nous étions en pourparlers avec le gouvernement de Phnom Penh en vue de mettre sur pied une vaste action de secours en faveur des survivants du génocide, plusieurs dizaines de milliers de réfugiés s'agglutinèrent à la frontière thaïlandaise, mais sur territoire cambodgien, dans des régions encore contrôlées par les Khmers rouges. Leur situation était dramatique et le CICR décida de leur venir en aide. Le gouvernement de Phnom Penh, voyant dans cette opération une violation de la souveraineté nationale, menaça d'expulser la délégation du CICR si ce dernier ne s'engageait pas à renoncer à toute action de secours à partir du territoire thaïlandais. Le CICR se trouva ainsi confronté à un choix cornélien qu'il résolut à la lumière du principe d'impartialité (voir en page 10).

Cet exemple éclaire l'importance de la Déclaration des Principes fondamentaux. De toutes les résolutions adoptées par les Conférences internationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, c'est la plus importante, celle à laquelle on s'est le plus souvent référé et celle qui a le plus fortement contribué à



Photo:FICR

orienter les activités du Mouvement et à en assurer la cohérence.

Et pourtant, on aurait tort de croire que les Principes fondamentaux sont nés avec cette déclaration. Dès l'origine, en effet, le Mouvement a eu conscience d'obéir à quelques principes fondamentaux qui étaient dictés par sa mission et qui se reflétaient dans les résolutions de la Conférence constitutive de 1863, qui donna naissance à la Croix-Rouge, et dans l'article 6 de la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne du 22 août 1864, qui marque le point de départ du droit international humanitaire contemporain.

Dès lors, les références aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge furent nombreuses. Dès 1869, les nouvelles Sociétés nationales devaient adhérer aux Principes fondamentaux pour être acceptées au sein du Mouvement. En revanche, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, on ne fit guère d'efforts pour parvenir à une formulation universellement acceptée de ces principes.

Ainsi, le Mouvement ne cessait de se réclamer de principes fondamentaux qu'il ne semblait pas prêt à définir par le biais d'une formulation qui s'imposerait à tous ses membres. Les inconvénients de cette situation apparurent avec cruauté durant la Seconde Guerre mondiale, les références aux principes fondamentaux n'ayant pu empêcher de graves

dérives de la part de certaines composantes du Mouvement.

Au lendemain de la guerre, tant le CICR que la Fédération internationale se préoccupèrent de parvenir à une formulation qui serait universellement acceptée. C'est toutefois l'ouvrage de Jean Pictet, *Les Principes de la Croix-Rouge*, publié en 1955, qui fit faire à cette question des progrès décisifs. À la suite de cette publication, le CICR et la Fédération créèrent une commission conjointe qui mit au point une déclaration en sept articles, adoptée par la Conférence internationale de la Croix Rouge en 1965.

Cette déclaration des Principes fondamentaux représente la charte du Mouvement. Elle cristallisa une formulation universellement acceptée de principes dont le Mouvement se réclamait depuis l'origine, sans parvenir à s'entendre sur leur définition. Elle donna en outre une portée juridique nouvelle à ces principes, qui sont une source d'obligation pour toutes les composantes du Mouvement. Quant aux États, s'ils ne sont pas directement liés par les Principes fondamentaux, ils se sont engagés, à travers les Statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à respecter l'obligation des composantes du Mouvement de s'y conformer.

Pour le Mouvement, les Principes ont constitué un guide extraordinairement efficace pendant ces cinquante dernières années, comme l'a démontré notre expérience au Cambodge en 1979. Dès lors que nous avons cette déclaration, sur laquelle nous pouvons nous appuyer, ne faisons rien qui puisse affaiblir leur autorité. Aujourd'hui, nous devons en revanche être prêts à continuer d'analyser la façon dont ils sont mis en œuvre, et continuer à les mettre en pratique dans toutes nos actions.

François Bugnion

Membre du Comité international de la Croix-Rouge.

En bref...

Des humanitaires victimes d'attaques

Une série d'attaques meurtrières ont fait 11 morts dans les rangs du Mouvement au cours du premier trimestre de 2015. Toutes ces personnes ont été tuées alors qu'elles secourraient des victimes.

- Deux frères volontaires du Croissant-Rouge du Yémen ont été abattus pendant qu'ils évacuaient des blessés dans la ville portuaire d'Aden le 3 avril. Trois jours plus tôt, un autre volontaire a été tué alors qu'il secourait des blessés.
- Deux volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien ont été tués le même jour alors qu'ils relevaient des cadavres et préparaient des abris pour les personnes fuyant les combats à Idlib (Syrie).
- Un volontaire de la Société du Croissant-Rouge palestinien travaillant au camp de Yarmouk (Syrie) a été abattu le 30 mars. (Depuis le début du conflit en Syrie, 42 volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 volontaires du Croissant-Rouge palestinien sont morts dans l'accomplissement de leur tâche.)
- Le 30 mars toujours, un employé du CICR a été tué et un membre de la Croix-Rouge malienne blessé lors de l'attaque d'un camion du CICR près de Gao, au nord du Mali.
- Quelques jours plus tôt, un volontaire de la Croix-Rouge du Myanmar succombait aux blessures subies 38 jours auparavant dans l'attaque du convoi Croix-Rouge qu'il accompagnait dans l'État Shan, au nord du Myanmar.

- En février, deux employés et une volontaire du Croissant-Rouge soudanais ont été tués et un autre volontaire blessé au cours d'une attaque dans l'État du Nil Bleu. Un grand nombre de volontaires et d'employés ont en outre été blessés

Échos

«Ma mission consistait à aider les gens et non à les abandonner.»

Saboor Ahmed Kakar, dirigeant national Jeunesse du Croissant-Rouge pakistanais, à propos d'un dilemme auquel il s'est trouvé confronté lorsqu'il a dû décider d'accepter ou non la protection de l'armée durant une opération d'urgence en 2009.
Voir en page 4.

dans d'autres incidents violents; plusieurs ont été attaqués alors qu'ils combattaient l'épidémie de maladie à virus Ebola.

Des membres de la Croix-Rouge victimes d'Ebola

Un employé de la Croix-Rouge de Sierra Leone travaillant comme infirmier au centre de traitement de la FICR à Kenema a succombé en janvier à la maladie à virus Ebola. C'est le premier décès d'un volontaire ou d'un employé de la Croix-Rouge dans le pays depuis le lancement des opérations en avril 2014.

Le centre de traitement de Kenema emploie 144 collaborateurs locaux et 19 spécialistes étrangers. Depuis son ouverture en septembre, il a traité plus de 500 patients.

À la fin du mois de mars, un chauffeur d'ambulance volontaire de la Croix-Rouge guinéenne a succombé à son tour à la maladie, portant à quatre le nombre de décès dans les rangs du Mouvement depuis avril 2014.

Les volontaires comme les employés ne sont jamais déployés sans avoir reçu une formation complète ni sans équipement de protection adapté. Plus de 10 000 volontaires ont été actifs dans des opérations anti-Ebola au sein du Mouvement depuis le début de l'épidémie.

Peu d'espoir pour les déplacés en Irak

Les nouvelles vagues de violences en Irak ont entraîné le déplacement de plus de 1,9 millions d'Irakiens; le Croissant-Rouge de l'Irak s'est porté à leur secours, tout en continuant à aider les Syriens réfugiés dans le pays. Leur nombre est estimé à 216 000, dont la majorité vivent au Kurdistan irakien, où se trouvent les plus grands camps de réfugiés du pays. «Les civils déplacés ont connu une année terrible, explique Patrick Youssef, le chef de la délégation du CICR en Irak. Nous faisons tout ce que nous pouvons, avec les ressources dont nous disposons, pour améliorer leurs conditions de vie.»

De jeunes vies bouleversées

Benicia Anjikapou, une fillette de 9 ans, menait une vie normale, fréquentant l'école et vivant avec ses parents et ses quatre frères et sœurs à Bangui, la capitale de la République centrafricaine, avant que la violence n'éclate et que son

père perde la vie. Elle vit maintenant dans un camp de personnes déplacées. «Il y a ici plus de 50 enfants non accompagnés, et certains d'entre eux ne connaissent même pas leur nom, sans parler de celui de leurs parents», déclare Mathias Yadjemai, l'un des responsables du camp, qui exprime sa gratitude pour le soutien de la Croix-Rouge centrafricaine, sous forme de couvertures, de nattes de couchage, de seaux en plastique, de lampes solaires et de bidons souples, achetés dans le cadre de l'appel d'urgence révisé lancé par la FICR pour le compte de la Société nationale.

Plus d'un million de déplacés au Nigéria

Près de 1,2 millions de personnes ont fui leur foyer en raison des combats et de la violence dans le nord du Nigéria. Plus de 200 000 d'entre eux cherchent refuge au Niger, au Tchad ou au Cameroun. La FICR et le CICR ont renforcé leurs interventions et coopèrent avec les Sociétés nationales pour fournir des vivres, de l'eau, des abris, des soins de santé et pour préserver les liens familiaux. Comme l'explique le chef de la délégation du CICR au Nigéria, Karl Mattli, «la violence touche les personnes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées».



Photo : Lene Vendelbo/FICR

Plus d'un tiers du Malawi a été dévasté par les pires inondations survenues dans le pays depuis des décennies après des semaines de pluies torrentielles en janvier. Devant la menace de nouvelles précipitations, la FICR a lancé un appel de fonds de 2,8 millions de dollars des États-Unis pour secourir 42 000 personnes dans le plus grand besoin et pour soutenir les opérations d'urgence de la Croix-Rouge du Malawi, qui aide déjà des milliers de personnes totalement démunies. «Les gens ont tout perdu, explique Michael Charles, le représentant régional par intérim de la FICR en Afrique australe. Ils n'ont aucune possibilité de se nourrir.»

Indice humanitaire

7 : l'amplitude du séisme qui a frappé Haïti voici cinq ans (le 12 janvier 2010) et qui fit 222 570 morts, 300 572 blessés et 2,3 millions de déplacés*.

9,1 : l'amplitude du séisme au large de la côte septentrionale de Sumatra (Indonésie) cause du tsunami qui balaya l'océan Indien, faisant plus de 226 000 morts et provoquant des destructions massives sur les côtes de 14 pays voici plus de dix ans (26 décembre 2004)**.

18 : nombre de morts des suites du typhon Hagupit aux Philippines en décembre 2014, alors que le typhon Haiyan avait fait 6 300 morts en 2013. Cette différence s'explique sans doute par plusieurs facteurs naturels, mais aussi par le travail de préparation accompli par le gouvernement et par la Croix-Rouge philippine (voir article en page 16)***.

Sources : *FICR, Tremblement de terre en Haïti, Rapport de situation cinq ans après; **FICR, 2004 Indian Ocean tsunami, 10 years on; ***Croix-Rouge philippine; ****CICR.

Sommaire

NUMÉRO 1 · 2015 · www.redcross.int

■ En couverture

Questions de Principes

Les Principes fondamentaux ont 50 ans cette année : c'est l'occasion de passer en revue les difficultés que pose l'application concrète de ces principes directeurs essentiels. Dans cet article, un volontaire du Pakistan raconte comment une simple mission de distribution de vivres a révélé une série de dilemmes, de questions et de choix difficiles.

■ Un Principe à l'épreuve des faits

À la suite du génocide perpétré par le régime des Khmers rouges, le CICR lança en 1979 la plus grande opération d'assistance de son histoire, en coopération avec l'UNICEF. Les Principes fondamentaux, adoptés en 1965, subirent à cette occasion l'une de leurs premières épreuves cruciales.

■ Un équilibre délicat

Une Société nationale vous demande conseil : comment garantir l'équilibre entre son rôle d'auxiliaire des pouvoirs locaux et le principe d'indépendance ?

■ Focus

Les Principes fondamentaux en 2065

Pat Masianni imagine, en bande dessinée, quelques-uns des dilemmes qui pourraient se poser à l'horizon 2065 en matière d'application des Principes fondamentaux.

4

■ Réduire les risques des catastrophes

Rebondir

Aux Philippines, des communautés confrontées à une succession de tempêtes et autres catastrophes naturelles contribuent, par leurs actes, à redéfinir la notion de «résilience», ce terme aujourd'hui omniprésent dans le jargon humanitaire.

■ Crise économique et migrations

Faire front dans l'épreuve

À la croisée des continents dans l'est de la Méditerranée, la République de Chypre, en pleine crise financière, fait face à une immigration croissante.

■ Les personnes disparues

Questions d'identité

Patrício Bustos en est persuadé : les visites des délégués du CICR pendant sa détention au Chili, dans les années 1970, lui ont probablement sauvé la vie. Il dirige aujourd'hui le service médico-légal du pays et s'efforce, avec le concours du CICR, d'élucider le sort des personnes disparues pendant les années de dictature.

■ Supports d'information

Des réponses à vos questions sur le droit international humanitaire, un rapport de situation sur Haïti, une brochure sur les restes explosifs de guerre, l'analyse des marchés pour les projets humanitaires, et une vidéo intitulée «Vous n'avez probablement pas Ebola si...»



4. Questions de Principes



10. Un Principe à l'épreuve des faits



16. Rebondir



20. Faire front dans l'épreuve



24. Questions d'identité

Veuillez adresser vos articles, demandes de renseignements et toute correspondance à :

Croix-Rouge, Croissant-Rouge

Case postale 303, CH-1211 Genève 19, Suisse.
Courriel électronique : rcrc@ifrc.org n° ISBN 1019-9349

Rédacteur en chef

Malcolm Lucard

Secrétaire de rédaction

Paul Lemerise

Édition française

Dominique Leveillé

Maquette

Baseline Arts Ltd., Oxford (Royaume-Uni)

Mise en pages

New Internationalist, Oxford (Royaume-Uni)

Impression

Sur papier exempt de chlore par IRL Plus SA, Lausanne (Suisse)

Comité de rédaction

CICR

Mohini Ghai Kramer
Dorothea Krimitsas
Sophie Orr

FICR

Benoit Carpenter
Pierre Kremer
Nina de Rochefort

Nous remercions chaleureusement les chercheurs et le personnel d'appui du CICR, de la FICR et des Sociétés nationales pour leur concours.

Croix-Rouge, Croissant-Rouge paraît trois fois par an, en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe. Il est tiré à plus de 70 000 exemplaires et diffusé dans 189 pays.

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs des articles et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les articles non sollicités sont les bienvenus, mais ne seront pas renvoyés.

La rédaction se réserve le droit de récrire tous les articles. Les articles et les photographies non soumis au droit d'auteur peuvent être reproduits sans autorisation préalable; prière de citer *Croix-Rouge, Croissant-Rouge*.

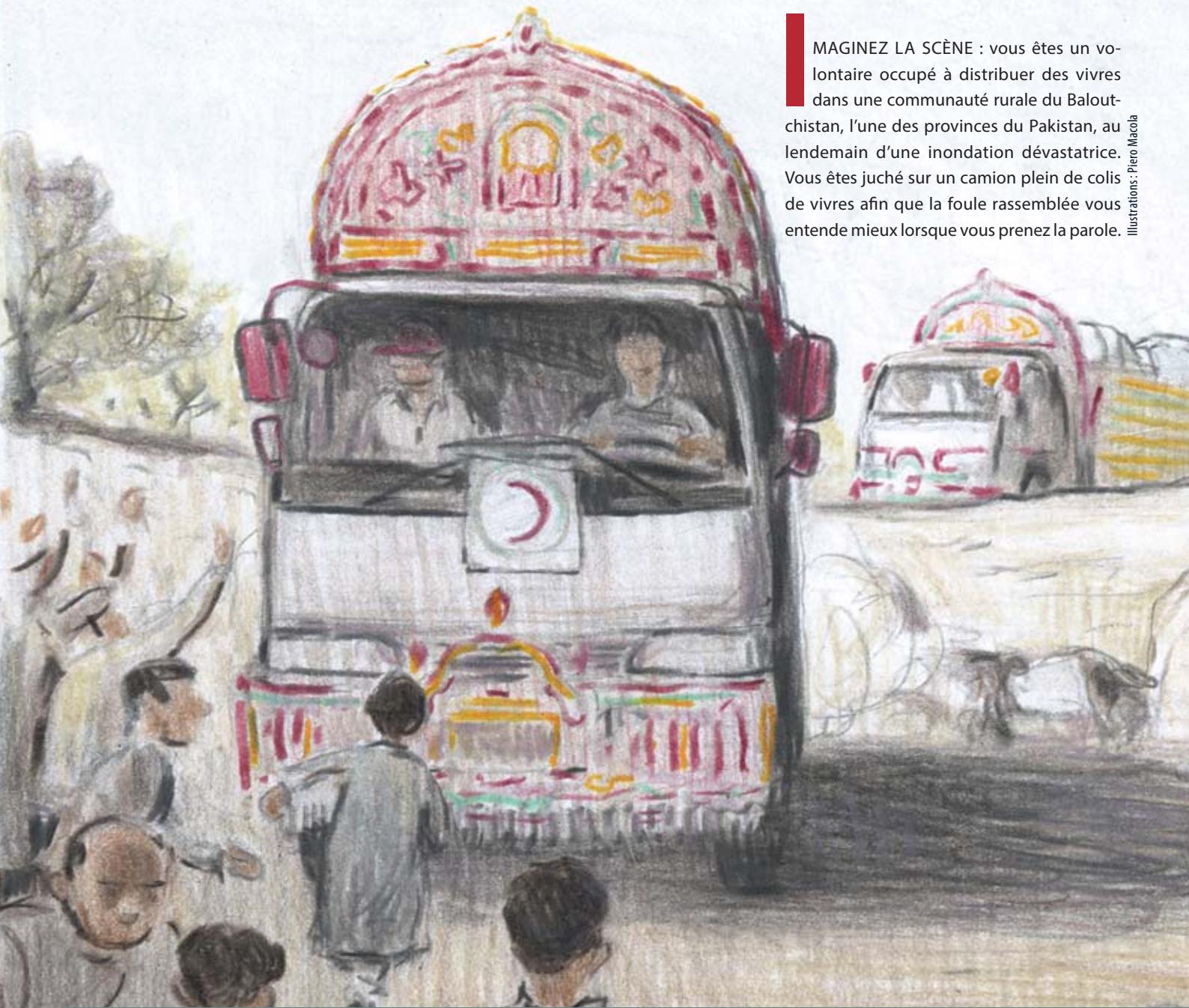
Les cartes publiées dans ce magazine ont une valeur strictement informative et sont dénuées de toute signification politique.

Couverture : Depuis 50 ans, les Principes fondamentaux guident le Mouvement dans son action humanitaire. Bien souvent, les réalités auxquelles il se heurte suscitent des interrogations et des dilemmes délicats dans lesquels les Principes doivent servir de guide et d'inspiration. Illustration de Piero Macola.

Illustrations sur cette page, de haut en bas : Piero Macola; CICR; Rommel Cabrera/FICR; AFP Photo/HO/ministère chypriote de la Défense; Hector Gonzalez de Cunco/FICR

Questions de Principes

Les Principes fondamentaux ont 50 ans cette année. C'est l'occasion de passer en revue les difficultés que pose l'application concrète de ces principes directeurs essentiels.



Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

MAGINEZ LA SCÈNE : vous êtes un volontaire occupé à distribuer des vivres dans une communauté rurale du Baloutchistan, l'une des provinces du Pakistan, au lendemain d'une inondation dévastatrice. Vous êtes juché sur un camion plein de colis de vivres afin que la foule rassemblée vous entende mieux lorsque vous prenez la parole.

Illustrations: Pietro Macola

Soudain, un coup de feu éclate. Vous sautez et vous apercevez une arme pointée sur vous.

Telle est la situation à laquelle s'est trouvé confronté Saboor Ahmed Kakar, volontaire du Croissant-Rouge pakistanais, alors qu'il tentait, en compagnie d'une équipe de volontaires, de décharger des secours d'un convoi de camions dans une zone frappée par une inondation. Pour lui, cette opération marqua un tournant. L'enchaînement de choix cornéliens auxquels il se trouva confronté allait l'amener à préciser le sens de son appartenance au Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, jusqu'où il était prêt à aller au nom des Principes fondamentaux et comment il était possible de les appliquer dans une situation où aucune solution n'est entièrement satisfaisante.

Parlant de Principes

Malik Abdoul Hakim est un exemple vivant de la manière dont les principes de neutralité et d'humanité peuvent permettre à une personne de soulager les souffrances de ses semblables. Volontaire pour le Croissant-Rouge afghan, Malik — qui a fait l'objet d'un article paru récemment dans le *New York Times* — a pour tâche de remettre les dépouilles des personnes tuées dans les combats à leur famille, quel que soit le camp auquel elles appartenaient.

Comme l'a écrit le journaliste du *New York Times* Azam Ahmed dans l'édition du 5 janvier, «il recueille les corps des soldats et des officiers de police tués dans les zones aux mains des talibans et les ramène chez eux. Il recueille aussi, dans les locaux gouvernementaux, les dépouilles des insurgés tués pour les restituer à leur famille, parcourant des routes dont les bas-côtés sont parsemés de mines.»

Si Malik Abdoul Hakim peut accomplir cette tâche, explique l'article, c'est qu'il s'est acquis une réputation de neutralité, évitant de prendre parti dans les combats politiques et militaires qui font rage dans son pays déchiré par la guerre. La neutralité est l'un des sept Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et elle constitue un outil vital pour aider les personnes touchées par les crises.

Un dialogue à l'échelle du Mouvement

Partout dans le monde, ces Principes fondamentaux — humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité — servent d'inspiration, de guide et d'instrument pour permettre l'action et pour garantir la confiance de tous en temps de conflit et de crise. Alors que nous commémorons le 50^e anniversaire de l'adoption de ces principes, leur étude est plus pertinente et plus importante que jamais.



Depuis 1965, en effet, le secteur humanitaire s'est considérablement élargi et diversifié. De nos jours, des milliers d'organisations offrent un large éventail de services d'assistance, fondés sur des principes opérationnels très divers. L'assistance est souvent utilisée comme un outil politique, octroyée en liaison avec des programmes de développement ou dans des campagnes militaires, afin de gagner les cœurs et les esprits des populations locales. Ce ne sont là que quelques-unes des tendances qui ont semé la confusion, la méfiance, voire le rejet des principes de base qui permettent une action humanitaire efficace.

Pour notre Mouvement, dans toute sa diversité, l'application des Principes dans des contextes complexes, politisés ou même périlleux peut aussi poser de grandes difficultés. Tous les jours, les volontaires, les employés et les dirigeants du Mouvement doivent prendre des décisions difficiles dans lesquelles les Principes jouent un rôle clé.

Ce sont là quelques-unes des raisons pour lesquelles une initiative a été lancée en 2013 à l'échelle du Mouvement tout entier afin de revitaliser la compréhension des Principes en encourageant un dialogue ouvert, participatif et constructif dans l'ensemble du Mouvement. L'objectif : susciter une meilleure compréhension commune de la pertinence des Principes fondamentaux dans l'action humanitaire d'aujourd'hui.

Ce dialogue se déroule sur des forums publics, dans des ateliers et des «wébinaires» (une liste de liens figure sur notre site www.redcross.int), ainsi que par des campagnes de promotion pour la Journée mondiale de la Croix-Rouge le 8 mai et pour le 50^e anniversaire des Principes fondamentaux en octobre. Toutes ces activités culmineront avec la XXXII^e Conférence du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en décembre, pendant laquelle les Principes seront l'un des sujets centraux de discussion et d'action.

La contribution de *Croix-Rouge, Croissant-Rouge* commence par cet article sur une distribution de vivres au cours de laquelle des volontaires se trouvent confrontés à une série de choix difficiles liés aux Principes. Nous avons ensuite demandé à d'autres agents humanitaires chevronnés de nous faire part de leurs réflexions sur les dilemmes que les volontaires ont dû résoudre ce jour-là. Nous vous invitons à nous faire part à votre tour de vos idées : comment agiriez-vous ? Quels ont été vos propres dilemmes et vos réussites ?

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

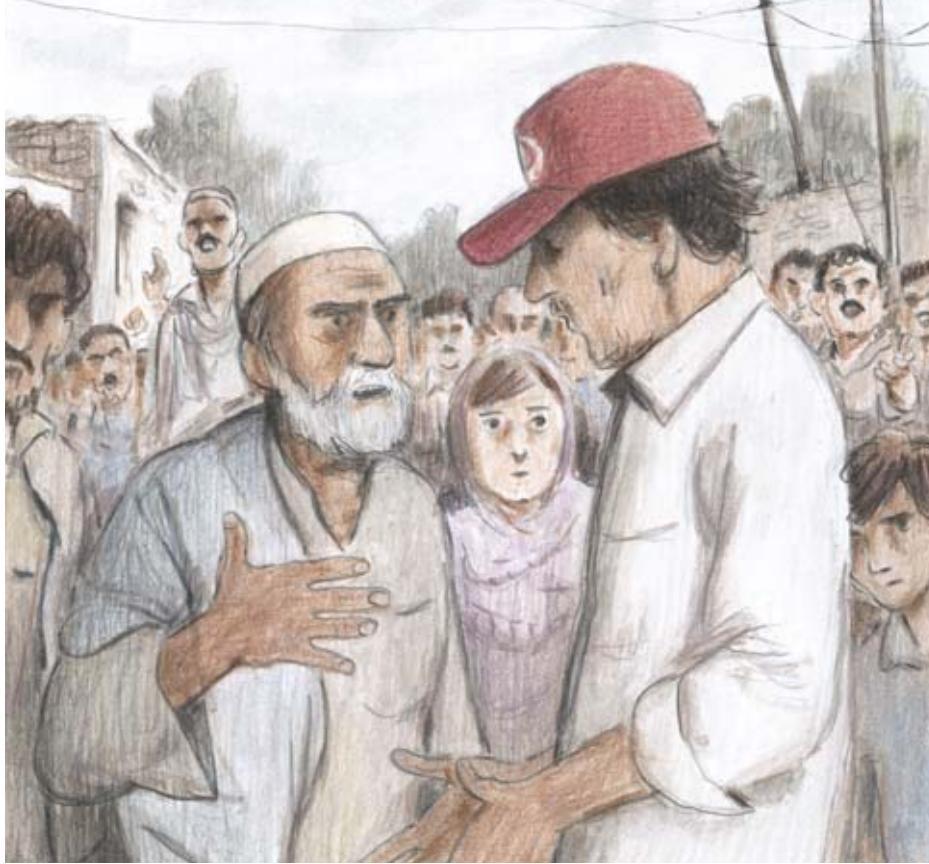
Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



Une journée de dilemmes

Saboor Ahmed Kakar était volontaire depuis un an; lorsque le barrage de Damani céda en 2009, il était déjà expérimenté et bien formé.

Ce jour-là, il dirigeait l'équipe chargée de distribuer les vivres.

Avant la distribution, la section prit contact avec les responsables locaux dans la zone et

conclut les arrangements habituels pour ce type d'opération. Comme souvent en pareil cas, en arrivant sur les lieux où attendaient 25 camions pleins de colis de vivres, une foule de gens étaient déjà attroupés autour du convoi pour recevoir des secours dont ils avaient désespérément besoin.

Cependant, alors que l'équipe procédait au déchargement, un homme s'approcha et se présenta comme un dirigeant local. Il expliqua qu'il savait quelles personnes avaient le plus besoin d'assistance et qu'il souhaitait distribuer lui-même les vivres, et augmenter par là ses chances de remporter les élections locales à venir.

Saboor Ahmed savait qu'accéder à cette requête compromettait le principe d'impartialité; la distribution risquait de se dérouler en fonction des vœux de certaines personnes ou des relations personnelles plutôt que selon les besoins des familles. Il était donc parfaitement conscient de la tension entre le respect du principe d'impartialité et le risque de voir le dirigeant local rendre difficile, voire impossible, la tâche des volontaires ou leur retour à l'avenir.

Le dilemme: comment réagiriez-vous?

Lorsqu'il s'agit de traduire les Principes en actes, il n'y a pas toujours de réponse claire sur la manière de les appliquer dans telle ou telle situation concrète. Pour enrichir le débat, nous avons demandé à quelques humanitaires chevronnés de nous donner leur avis sur chacun des dilemmes auxquels Saboor Ahmed Kakar s'est trouvé confronté ce jour-là.



Je dirais au chef local : «Merci beaucoup de vos sentiments humanitaires, mais pouvez-vous me dire où se trouvent ces personnes démunies ? Où vivent-elles ? Nous devons les enregistrer dans notre base de données et recueillir des informations auprès d'elles. C'est un long processus, inutile de vous en préoccuper.» Il faut rester à distance égale de toutes les parties, tout particulièrement en temps de guerre. Si l'on donne des secours à un dirigeant qui représente l'une des parties,

les membres de la partie adverse vont vous soupçonner de ne pas être indépendant et impartial. Or, pour mener à bien votre mission, il est essentiel d'avoir la confiance de toutes les parties.

Fadi, volontaire du Croissant-Rouge arabe syrien

Distribuez les vivres vous-mêmes. Vérifiez toutes les informations. Cela demande plus de temps et nous avons tous tendance à être impatients, mais à long terme c'est ainsi que l'on crée la confiance.

Tore Svenning, chef du secrétariat de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Donner des vivres à ce dirigeant saperait l'impartialité. Je déclinerais son offre de manière diplomatique. La priorité, ce sont les besoins

des gens et ma tâche consiste à veiller à ce que les secours soient distribués en fonction des besoins. Accepter ce type de proposition

compromettrait aussi la crédibilité. Dans toute opération de secours, toute Société nationale est confrontée à ce type de difficulté. Il faut donc toujours maintenir des relations diplomatiques pour garantir que l'on pourra fournir la meilleure qualité de service possible.

Salam Khorshid, Croissant-Rouge arabe syrien et membre de la Commission de la jeunesse de la FICR

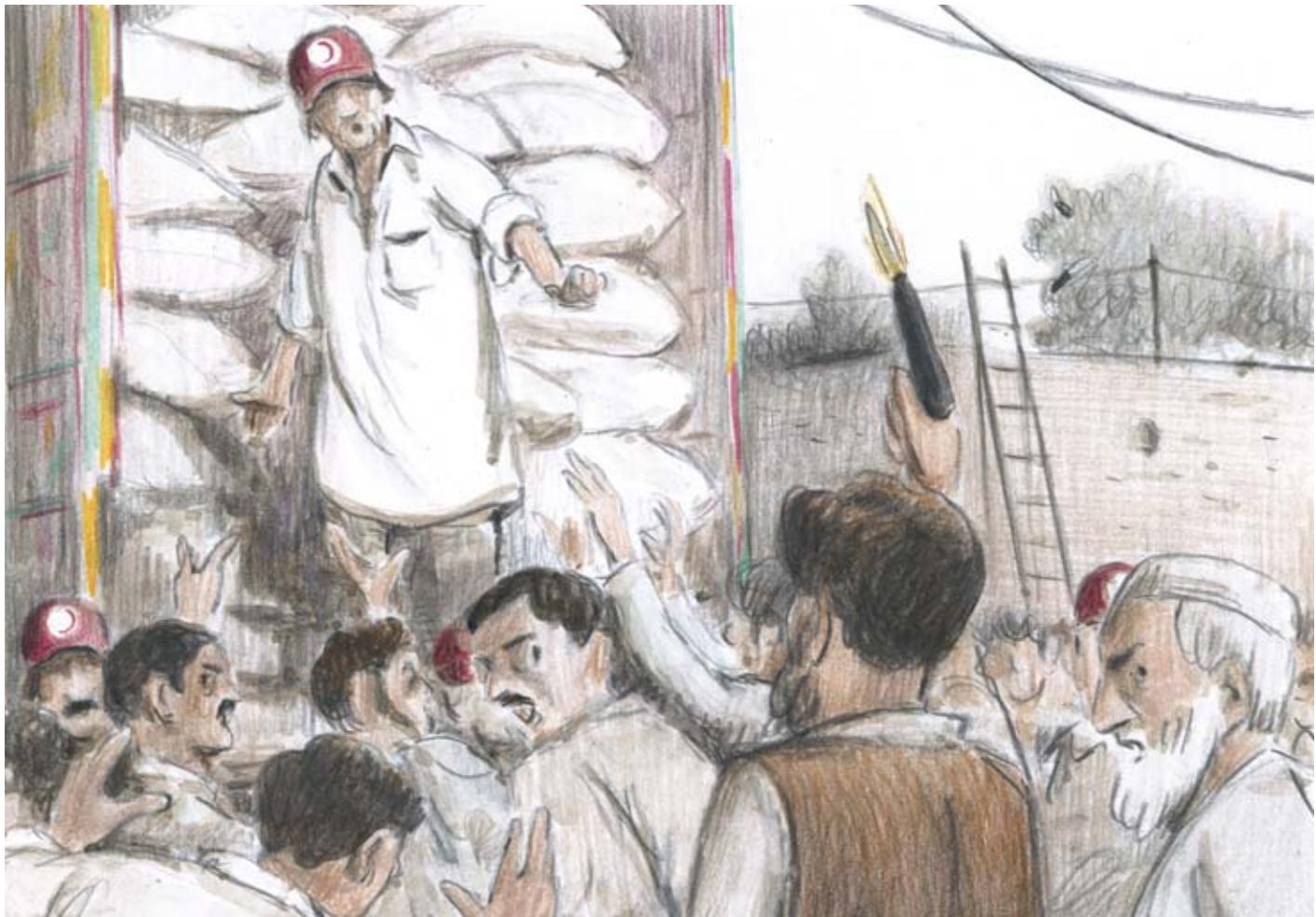
La situation est risquée, mais je me dirais «c'est à moi de décider qui est le plus vulnérable». Je pourrais peut-être leur proposer de nous aider, mais uniquement si c'est nous qui choisissons les bénéficiaires. Je ne sais pas si cela aurait marché, mais j'essaierais de négocier de cette manière. Et s'il me répondait «non», sans doute que je déciderais d'interrompre la distribution.

Yves Daccord, directeur général du CICR



Photo : CICR

Fadi et Tore Svenning ont répondu à une question sur ce dilemme postée par Croix-Rouge, Croissant-Rouge sur la page Facebook des Principes fondamentaux du Mouvement. Et vous ? Comment auriez-vous réagi ? Envoyez vos réponses à rcrc@ifrc.org.



La décision

Saboor Ahmed décida que l'impartialité était l'impératif prioritaire, puisque le risque n'était qu'une éventualité. En outre, enfreindre le principe de l'impartialité entraînerait aussi une violation du principe d'humanité, puisque les personnes les plus nécessiteuses risqueraient alors de ne pas recevoir de nourriture.

Il répondit donc à l'homme : «J'ai beaucoup de respect pour vous en tant que chef tribal, et vous êtes une personne très importante pour moi, mais je ne peux pas vous confier ces secours, car cela serait contraire à nos principes et à nos pratiques de distribution de vivres. Si vous êtes, vous aussi, victime des inondations, nous donnerons naturellement à votre famille toute l'assistance possible, en proportion de vos besoins.»

Le chef donna l'ordre à ses subordonnés de s'emparer des camions, mais la communauté serra les rangs pour les empêcher. Lorsque le dirigeant comprit que la communauté n'était pas derrière lui, il donna un ordre et l'un des gardes du corps tira un coup de feu en l'air. Un villageois saisit Saboor Ahmed et le fit descendre du camion pour l'abriter. Des membres de la communauté s'en prirent au tireur et réussirent à le maîtriser, pour ensuite le remettre à la police.

Saboor Ahmed Kakar et son équipe semblaient, pour l'instant, hors de danger, mais qui allait garantir leur sécurité ? L'équipe était donc confrontée à un deuxième dilemme : fallait-il rester sur place et distribuer les vivres ou faire demi-tour et quitter les lieux jusqu'à ce que le village et ses dirigeants puissent promettre que les agents humanitaires pourraient opérer en toute sécurité ? Et même s'ils réussissaient à décharger leurs camions sereinement, dans le respect des Principes, pourraient-ils revenir au cours des jours suivants pour de nouvelles distributions ?

Finalement, les volontaires de la section purent distribuer les vivres en respectant les procédures habituelles, mais une fois de retour au siège, l'équipe ressentit le besoin de discuter et de réfléchir. Ils pensèrent tout d'abord mettre un terme aux distributions. «Après l'incident, explique Saboor Ahmed, nous avons décidé que nous ne retournerions pas sur place, parce que notre sécurité passait avant tout.»

Pourtant, même dans ce climat menaçant, le principe d'humanité — le motif qui avait poussé Saboor Ahmed Kakar à intégrer le Croissant-Rouge — le tourmentait. «Certes, nous avions décidé de nous retirer, mais ma mission consistait à aider les gens et non à les abandonner.»

Les volontaires étaient du même avis, et demandèrent aux employés de revenir sur la décision et de reprendre les distributions, ce que l'équipe accepta. «C'est uniquement grâce au courage de mes collègues et à leur dévouement que j'ai pu agir ainsi, assure Saboor Ahmed Kakar. Nous étions environ 35, et chacun était profondément engagé en faveur du respect des Principes fondamentaux. L'incident a été décrit dans les médias, et tant la Société nationale que notre section locale nous ont soutenus.» ■

Ismael Velasco

Président de la Fondation Adora, une organisation de bienfaisance basée au Royaume-Uni.

La décision : qu'auriez-vous fait ?

Que pensez-vous des commentaires de la décision prise par la section ? Auriez-vous accepté l'escorte de l'armée ? Quelles difficultés avez-vous affrontées en essayant de mettre en œuvre les Principes fondamentaux ? Racontez-nous votre histoire : rcrc@ifrc.org.

Face à ces dilemmes

Neutralité et indépendance dans la lutte contre Ebola

«**A**U DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE de la maladie à virus Ebola, quand la Croix-Rouge du Libéria a assumé le service d'inhumations sans risque et dans la dignité, nous nous sommes heurtés à une vraie difficulté concernant la neutralité et l'utilisation de l'emblème», explique Neima Candy, coordonnatrice nationale de la Croix-Rouge du Libéria pour la maladie à virus Ebola. «Jusque-là, le service était assuré par le ministère de la Santé et nous avons hérité d'une politique d'escortes armées pour des raisons de sécurité.»

Pour l'équipe, il s'agissait d'un problème grave; en effet, même dans les zones de violence et de conflit armé, les employés et les volontaires du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge évitent de recourir à des escortes de la police ou de l'armée. Cette pratique contredit les Principes fondamentaux de neutralité et d'indépendance, destinés à faire comprendre que les agents du Mouvement n'ont aucun motif d'ordre politique, militaire ou de sécurité et que leur action repose exclusivement sur des préoccupations d'ordre humanitaire.

«La difficulté résidait dans le fait que nous ne pouvions pas modifier cette politique de notre propre chef. Comme le service d'inhumations relevait jusque-là de la responsabilité du gouvernement, que nous ne

faisions qu'épauler, il nous était impossible de changer les règles du jour au lendemain. Nous ne pouvions donc pas utiliser notre emblème sur les véhicules; sans signe visible de notre appartenance à la Croix-Rouge, nous ne pouvions pas jouter de la confiance de la communauté, qui par ailleurs comprend notre neutralité. De ce fait, nous avons subi des agressions constantes.

«Au Libéria, la Croix-Rouge est respectée depuis longtemps par la communauté, car pendant la guerre (1999-2003), elle s'occupait des inhumations. Les gens savent donc que nous assurons ce service. Or, comme la population ne voyait pas que nous étions la Croix-Rouge, la méfiance ambiante (à l'égard du gouvernement et des services de santé), ainsi que les rumeurs sur Ebola, ont fait que dans bien des cas les gens ne nous laissaient pas faire notre travail. Les habitants disaient: "Vous dites que vous êtes la Croix-Rouge, mais vous ne portez pas de croix rouge."

«Cela débouchait même parfois sur des violences, ce qui était une préoccupation pour la sécurité immédiate de nos volontaires et un souci en termes de contagion, car si ces personnes touchaient les volontaires après un contact avec les corps, le risque était réel.»

Que feriez-vous dans cette situation? Comment vous y prendriez-vous pour convaincre les communautés de votre neutralité tout en

persuadant la police de cesser de vous escorter afin de pouvoir offrir vos services sous l'emblème de la Croix-Rouge?

Pour résoudre le dilemme des escortes de police obligatoires, Neima Candy explique que son équipe a examiné le problème sous deux angles différents : «Premièrement, nous voulions que les gens sachent que nous étions la Croix-Rouge et comprennent pourquoi nous n'utilisions pas notre emblème; nous avons donc redoublé d'efforts en matière de mobilisation sociale, surtout dans des communautés où nous avions affronté des résistances. Nous avons expliqué pourquoi nous recueillions les dépouilles mortelles, quels étaient les risques lorsque les corps restaient dans les maisons et comment éviter d'entrer en contact avec les fluides corporels. Enfin, nous avons aussi fait largement savoir que même si nous nous déplaçions dans des véhicules neutres, nous étions bien des équipes de la Croix-Rouge.

«Le deuxième élément concernait les négociations avec la police. Elle a d'abord insisté pour nous accompagner, mais nous avons réussi à instaurer de meilleures relations et nous avons proposé de faire un essai de collecte des corps sans escorte armée. Comme nous ne nous sommes heurtés à aucune résistance lors de nos opérations menées sans autre protection que l'emblème, la police a accepté de ne plus nous accompagner. En procédant graduellement, en prenant progressivement davantage de responsabilités, nous avons pu avancer pas à pas et modifier cette politique d'escortes armées de manière diplomatique.

«La neutralité a joué un rôle central dans notre décision, mais comme nous avons aussi hérité d'équipes gouvernementales sans tradition Croix-Rouge, nous avons dû faire un gros travail pour qu'elles assimilent le principe d'impartialité. Pour prendre un exemple, les équipes recevaient parfois un appel au sujet d'un corps à recueillir dans leur quartier, et il n'a pas toujours été facile de faire comprendre à certains membres des équipes qu'ils ne pouvaient pas donner la priorité à cette opération par rapport aux autres.»

Propos recueillis par **Anita Dullard**, chargée de communications de la FICR.



Photo : Croix-Rouge du Libéria

... que feriez-vous?

La neutralité à l'échelle de la communauté

AU BELIZE, l'un des dilemmes les plus fréquents dans le travail avec les communautés, quelle que soit leur taille, est l'ingérence de la politique dans l'action humanitaire, explique Lily Bowman, secrétaire générale de la Société de la Croix-Rouge du Belize. «C'est une cause de divisions entre les membres de la communauté et cela a alimenté des tensions et des conflits qui ont duré des années.

«Lorsque la Société de la Croix-Rouge du Belize a commencé à mettre en œuvre le projet "résilience dans les Amériques" dans huit communautés du nord du pays, l'équipe de projet a pu se rendre compte par elle-même combien il était ardu de travailler avec des populations divisées par la politique, une situation qui a vraiment entravé l'action neutre de notre organisation. Ainsi, dans le choix des familles bénéficiaires, si nous ne parlions qu'avec les représentants d'un des partis politiques, seuls des membres de leur parti étaient choisis. Le critère de choix n'était pas la vulnérabilité ou les besoins.

«Or, pour appliquer la neutralité, il faut éviter le favoritisme et les querelles politiques.



Photo : Société de la Croix-Rouge du Belize

communautaires et encouragé la population locale à s'y joindre.

«Ces groupes étaient formé de membres de la communauté sincèrement désireux de favoriser la durabilité, la sécurité, l'accessibilité aux services et les possibilités économiques pour leur communauté, sans arrière-pensées politiques», explique Lily Bowman. «Bien qu'issus de milieux politiques, religieux et familiaux différents, ils étaient disposés à s'asseoir autour d'une même table pour traiter des problèmes et des besoins de leur communauté.»

Les membres de ces groupes se sont vu présenter les sept Principes fondamentaux, avec un accent particulier sur la neutralité. Sous l'égide de l'équipe responsable du projet, ils ont appliqué les principes à chaque activité et à chaque processus de décision et discussion. Ce faisant, ils ont pu faire abstraction de leurs divergences et dresser une liste des familles les plus vulnérables qui devraient bénéficier de latrines, indépendamment de toute affiliation politique. Le groupe suit une procédure similaire dans un projet destiné à créer des possibilités économiques pour les jeunes. Comme l'explique Lily Bowman, ce combat se poursuit dans d'autres communautés, mais de nombreux succès ont été obtenus en appliquant le même type de procédé. ■

Des brochures religieuses sous le toit de la Croix-Rouge ?

TORBJØRN «THOR» PEDERSEN est volontaire et ambassadeur de bonne volonté de la Croix-Rouge danoise. Il s'est dernièrement trouvé dans une position délicate concernant les principes de neutralité et d'impartialité. Engagé dans un tour du monde passant par chaque pays de la planète sans jamais prendre l'avion, il ne manque jamais de rendre visite à la Société nationale du pays où il se trouve et il tient un journal de bord sur son blog (www.onceuponasaga.dk/blog).

«Je me trouvais un jour dans une Société nationale où j'avais été accueilli, comme toujours, avec chaleur et hospitalité. Convié à assister à un séminaire sur le leadership pour les jeunes de la Croix-Rouge, je me suis installé dans la salle de classe et j'ai reçu la même documentation que tous les autres

participants. À ma surprise, j'ai constaté qu'une brochure d'une Église chrétienne évangélique connue pour son prosélytisme était posée sur la table de chacun des participants. J'en ai été profondément choqué, car cela m'a paru en contradiction totale avec ma vision des Principes fondamentaux.

«J'ai décidé de ne rien dire pendant le cours. Ensuite, lorsque je me suis trouvé seul avec le dirigeant jeunesse Croix-Rouge, j'ai abordé la question. Il m'a répondu qu'il était conscient du problème, mais que l'enseignant était excellent et qu'il avait fait partie de la Croix-Rouge pendant de longues années, en tant que volontaire chargé de la formation des jeunes. En outre, a-t-il ajouté, l'enseignant n'aborde jamais la question de la religion dans le cadre de ses cours. Comme



Photo : Torbjørn Pedersen

j'étais là en tant qu'invité, je me suis limité à demander à mon interlocuteur s'il ne voyait pas là un problème potentiel. Il a hoché la tête affirmativement et haussé les épaules. J'estime que la Société nationale devrait garder cet éducateur, mais lui dire que la diffusion de brochures sans rapport avec ses cours ne saurait avoir lieu sous le toit de la Croix-Rouge.» ■

Un principe à l'épreuve des faits

Au lendemain du génocide au Cambodge, le principe d'impartialité joua un rôle déterminant.

LORSQUE FRANÇOIS BUGNION, délégué du CICR, s'envole pour le Cambodge en juillet 1979, six mois après la chute du régime des Khmers rouges, les sept Principes fondamentaux, dans la forme que nous connaissons aujourd'hui, ont moins de 15 ans. Certes, leurs fondements sont antérieurs à leur adoption officielle par le Mouvement en 1965, mais les Principes, en tant que préceptes officiels du Mouvement, en sont encore à subir leurs premières épreuves au contact des faits.

L'expérience vécue par François Bugnion au Cambodge en est un exemple particulièrement parlant. Les nouvelles autorités cambodgiennes, méfiantes à l'égard de toute intervention extérieure après des années d'ingérence étrangère, hésitèrent longuement avant d'autoriser la venue à Phnom Penh de deux personnes : François Bugnion et Jacques Beaumont, de l'UNICEF, pour discuter de l'éventualité d'un plan de secours de grande envergure.

«La première chose qui nous a bouleversés, c'était dans l'avion, en survolant la frontière à basse altitude», raconte François Bugnion, aujourd'hui membre du Comité international de la Croix-Rouge. «Alors qu'au Vietnam, comme ailleurs en Asie du Sud-Est, chaque mètre carré était cultivé, avec une succession ininterrompue de rizières, tout d'un coup, la frontière franchie, la campagne était complètement grise et brune, sans aucun champ cultivé, sans trace d'activité humaine.»

Si le Cambodge accepta la venue de Jacques Beaumont et de François Bugnion, c'est essentiellement parce que le CICR et l'UNICEF avaient été les dernières organisations à quitter Phnom Penh lors de la prise du pouvoir par les Khmers rouges en 1975. De retour dans le pays pour la première fois après quatre ans, les deux hommes furent choqués par le spectacle.

«Nous sommes arrivés dans une ville morte, sans télécommunications, sans téléphones, sans véhicules. Nous avons eu le

sentiment d'un pays dans une situation tout à fait désastreuse.

«Nous nous sommes rendus dans des hôpitaux où il n'y avait aucun matériel, aucun médicament et aucun médecin, car ils avaient tous été assassinés. Nous avons visité des orphelinats où l'on savait à peine comment assurer la survie des enfants.»

Le gouvernement cambodgien accepta le principe d'une opération de secours, mais il n'était pas disposé à accepter une présence étrangère sur son territoire. Les deux émissaires expliquèrent qu'il ne serait pas possible de lancer une opération massive et complexe sans disposer d'un personnel international expérimenté. Les humanitaires devaient être présents pour évaluer la situation et pour rendre compte aux donateurs de l'utilisation des secours. C'était une question de responsabilité et d'impartialité.

Les séquelles de l'ingérence

Le gouvernement finit par accepter, mais les véritables difficultés étaient encore à venir. Pour bien saisir le dilemme dans lequel allaient bientôt se trouver François Bugnion et Jacques Beaumont, il est essentiel de comprendre les réticences du Cambodge à l'égard de toute intervention étrangère. Après la chute des Khmers rouges, le pays était enfin sorti d'une longue période au cours de laquelle des forces extérieures — d'Asie et d'ailleurs — étaient intervenues dans les affaires du pays ou avaient même pris la haute main sur elles.

Au cours des décennies suivant l'indépendance du Cambodge de la France (1953), le prince Norodom Sihanouk, qui dirigea le pays de 1960 à 1970, s'était efforcé de demeurer neutre dans la guerre — l'un des «conflits par procuration» de la guerre froide — qui déchirait le Viet Nam voisin.

La neutralité du prince Sihanouk, toutefois, ne faisait pas l'unanimité, d'autant que la guerre du Viet Nam débordait déjà au Cambodge. En 1970, Sihanouk est renversé et le nouveau régime cherche à empêcher le Viet





François Bugnion, délégué du CICR, durant sa mission au Cambodge en 1979. Photo : CICR

Photographie prise pendant les opérations de secours conjointes du CICR et de l'UNICEF lancées à proximité de la frontière cambodgienne en 1979. Photo : CICR

«C'était extrêmement embarrassant : évidemment, la majorité de la population était sous le contrôle du gouvernement de Phnom Penh, donc c'était en collaborant avec ce gouvernement qu'on pouvait l'aider, mais dans le même temps, nous nous disions : qui sommes-nous pour ignorer, en quelque sorte, la situation de quelques dizaines de milliers de personnes dont le sort est encore pire ?»

François Bugnion au sujet de l'un des pires dilemmes qu'il eut à affronter au sujet des Principes fondamentaux pendant sa carrière au CICR

Nam du Nord d'utiliser le territoire cambodgien pour faire transiter troupes et matériel, mais comme le nouveau régime manque de crédibilité, le pays plonge rapidement dans la guerre civile. Les Khmers rouges en profitent et prennent le contrôle de la quasi-totalité des campagnes.

«Pendant la guerre civile, le CICR était présent au Cambodge avec de gros programmes, notamment des programmes de secours, des programmes médicaux, et aussi de recherches familiales et d'autres activités. Le CICR et l'UNICEF sont les deux seuls organismes caritatifs qui sont restés jusqu'à la fin, jusqu'à la prise de Phnom Penh par les Khmers rouges le 17 avril 1975.

«Ce jour-là, la capitale — deux millions d'habitants — a été complètement vidée de sa population. Sans aucune exception, ni pour les blessés de guerre, ni pour les vieillards dans les asiles, ni pour la jeune femme qui avait accouché pendant la nuit.»

Sans institutions en état de marche, sans système monétaire, sans économie viable, les habitants furent laissés à eux-mêmes. Un grand nombre de personnes furent exécutées ou envoyées dans des camps de travail. Quelque deux millions de personnes furent tuées, soit près d'un quart de la population totale du pays. «Pendant cette période-là, explique François Bugnion, le CICR n'a eu aucune possibilité d'action» à l'intérieur du Cambodge.

Un dilemme pour l'impartialité

Quatre ans plus tard, affaiblis par leurs divisions internes, les Khmers rouges sont renversés à leur tour par les forces vietnamiennes et la République populaire du Kampuchéa est instaurée. Six mois passent : c'est alors que Beaumont et Bugnion prennent l'avion pour Phnom Penh.

Or, alors même que les deux hommes négocient un train de mesures de secours avec les nouvelles autorités cambodgiennes, une situation nouvelle se crée près de la frontière thaïlandaise. Un grand nombre d'habitants, cherchant à échapper aux combats, tentent de gagner la Thaïlande. Celle-ci commence par accueillir les réfugiés, mais bientôt, confrontée à leur afflux massif, elle décide de fermer sa frontière, laissant des milliers de personnes prises au piège côté cambodgien dans les zones frontalières, au pouvoir des Khmers rouges.

Le CICR et l'UNICEF mettent alors sur pied une opération de secours de grande envergure pour leur venir en aide. Comme aucune organisation ne peut avoir accès à elles du côté cambodgien, les secours sont acheminés depuis la Thaïlande.

«Lorsque le gouvernement de la république populaire de Kampuchéa a eu connaissance de cette action, il a réagi de façon extrêmement vive, assez émotionnelle. Mais dans une certaine mesure, on peut le comprendre. C'était la réaction d'un gouvernement qui n'était pas reconnu par la communauté internationale et qui avait le sentiment que deux organisations humanitaires «piétinaient», en quelque sorte, sa souveraineté.

«Le gouvernement a alors adopté une position très ferme en disant : «si vous voulez collaborer avec nous, vous devez arrêter toutes ces opérations à travers la frontière.» Ce n'était pas une menace en l'air : les autorités exigent les passeports des deux hommes, leur accordant encore 48 heures dans le pays.

«C'était extrêmement embarrassant : évidemment, la majorité de la population était sous le contrôle du gouvernement de Phnom Penh, donc c'était en collaborant avec ce gouvernement qu'on pouvait l'aider, mais dans le même temps, nous nous disions : qui sommes-nous pour ignorer, en quelque sorte, la situation de quelques dizaines de milliers de personnes dont le sort est encore pire ?»

Qu'auriez-vous fait dans cette situation ? Voir en page 13 la réaction de François Bugnion et du CICR à l'époque.

Un équilibre délicat

L'indépendance contre le statut d'auxiliaire des pouvoirs publics.

DEPUIS QU'ARMA ORUC a assumé la responsabilité de la section de Zenica de la Croix-Rouge de Bosnie-Herzégovine voici cinq ans, la section s'est progressivement fait une réputation, au sein de la communauté et auprès des autorités locales, en tant que service essentiel et partenaire important en période de crise.

Tout n'a pourtant pas été facile. Les autorités locales n'ont pas toujours vu la section comme un partenaire à part entière en

matière de préparation et de réaction aux catastrophes naturelles et, pendant des années, la section n'a pas eu accès au financement public dont elle avait cruellement besoin. Les choses ont commencé à changer lorsque les activités de la section, telles que le don de sang et les premiers secours, ont attiré l'attention des médias, ce qui a entraîné une reconnaissance plus large des contributions de la section à la communauté. Finalement, le travail de la section a porté ses fruits et les pouvoirs locaux lui ont attribué une sub-

vention annuelle d'environ 8000 dollars des États-Unis.

Puis, au mois de mai de l'année dernière, l'organisation s'est trouvée en première ligne lorsque la Bosnie-Herzégovine et plusieurs autres pays de la région furent frappés par les pires inondations survenues depuis un siècle. La situation exigeait de prendre des décisions rapides sous la pression des événements. Le personnel de la section a coopéré avec les autorités locales au quotidien en répondant à un large éventail de besoins urgents. Les responsables locaux ainsi que les bénéficiaires ont constaté par eux-mêmes l'efficacité du système de distribution de la Société nationale, la capacité de ses agents d'enregistrer les personnes nécessiteuses, sans oublier l'enthousiasme et l'engagement de ses employés et de ses volontaires.

Près d'une année après cette crise, la section de Zenica — de même que celles des villes voisines de Bijeljina et de Brcko — jouit d'un respect et d'une reconnaissance accrues pour son action, tant auprès des communautés locales que des autorités. Arma Oruc

Un exercice d'équilibriste

Les dilemmes auxquels se heurtent les agents humanitaires dans l'application des Principes fondamentaux sont souvent décrits comme un véritable exercice d'équilibriste. Voici un exemple : une communauté appartenant à l'une des parties à un conflit vous interpelle en vous demandant pourquoi vous distribuez davantage de secours à l'autre partie. Vous répondez : «Parce que leurs besoins sont plus grands; le principe d'impartialité exige que nous aidions d'abord les plus vulnérables et que nous apportions une aide en fonction des besoins». Vos interlocuteurs vous opposent alors : «Si vous ne nous fournissez pas des secours équivalents, nous ne vous considérerons plus comme neutres dans ce conflit et vous ne pourrez plus opérer sur notre territoire.» Que faire ?

Neutralité

Une des possibilités de faire preuve de neutralité pourrait être de lancer davantage d'opérations dans la partie la moins touchée afin de préserver la confiance et l'accès à cette population. Cette manière de faire peut créer un conflit avec le principe d'impartialité, mais elle peut constituer une meilleure solution que de perdre l'accès à toutes les personnes dans le besoin du côté de l'une des parties au conflit.

Impartialité

Dans ce scénario, un strict respect du principe d'impartialité entraînerait la perte de la confiance et de l'acceptation d'une des parties au conflit et la perte de l'accès à la population dans le besoin sur ce territoire. Cela pourrait aussi créer des problèmes de perception plus généraux risquant d'entraver des opérations d'assistance ultérieures.

Jusqu'où peut-on aller, cependant, dans le compromis sur ce principe essentiel ?

Humanité

Votre réflexion sur les conséquences de vos actes et votre décision doivent se fonder sur le principe d'humanité, qui nous appelle à «prévenir et soulager les souffrances humaines où qu'elles surviennent».

se sent donc plus sûre d'elle pour faire aux autorités locales des propositions visant à améliorer la coopération et à renforcer le statut d'auxiliaire de la Société nationale à l'échelle des sections. L'un des objectifs essentiels est que la section de Zenica soit intégrée à l'équipe officielle de protection civile de la région, qui coordonne toutes les activités de préparation aux crises et les interventions d'urgence. Elle aimerait voir la section devenir un partenaire égal et indépendant dans la préparation et les interventions; actuellement, la tendance pendant les crises est de suivre les indications données par les responsables de la protection civile.

La section de Zenica est donc confrontée à une difficulté fréquente pour les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : comment nouer une relation de travail étroite avec les autorités locales tout en conservant son autonomie dans son action humanitaire ? ■

Andreea Anca

Chargée de communications à la FICR.



Arma Oruc, responsable de la section de Zenica de la Croix-Rouge de Bosnie-Herzégovine. Photo : Andreea Anca/FICR

Que feriez-vous?

Quels conseils donneriez-vous à Arma Oruc pour que sa section puisse fonctionner dans le respect du Principe fondamental d'indépendance, qui reconnaît que les Sociétés nationales sont des «auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires», mais qui dit aussi qu'elles doivent conserver leur autonomie ? Envoyez vos réponses à l'adresse rcrc@ifrc.org. Vos réactions pourraient être publiées dans notre prochain numéro.

Un Principe à l'épreuve des faits



(Suite de la page 11) Après l'ultimatum posé par les autorités de Phnom Penh, Jacques Beaumont et François Bugnion regagnèrent Genève pour des consultations entre le CICR et l'UNICEF. «Le CICR était très partagé sur cette question, relate François Bugnion, mais finalement, la conclusion a été qu'il ne s'agissait pas vraiment d'un problème de droit humanitaire, mais bien de respect des Principes fondamentaux. C'est le principe d'impartialité qui devait nous guider. Ce principe nous imposait de continuer ces opérations à travers la frontière, malgré le problème de souveraineté, malgré les menaces d'expulsion.

«C'était un risque à prendre, mais finalement, nous nous sommes dit : si le gouvernement nous expulse, ce sera sa décision, tandis que si nous renonçons à assister des gens que nous pouvons atteindre matériellement, ce sera notre décision. D'où le choix qui a été fait : nous avons pris le risque. ■

«Je suis donc retourné à Phnom Penh avec l'autorisation des autorités du CICR de poursuivre les opérations à travers la frontière thaïlandaise et avec un plan pour une action de secours d'une ampleur sans précédent, dotée d'un budget de 110 millions de dollars, ce qui représentait à l'époque trois fois et demie le budget global du CICR pour l'ensemble du monde pour l'année précédente.

«Nous nous étions fixé pour objectif de nourrir trois millions de personnes, de rééquiper complètement les hôpitaux et les dispensaires dans la capitale et en province, d'importer des semences et des outils pour relancer l'agriculture, etc. La contrepartie, c'était que nous serions fermes sur le respect du principe d'impartialité.»

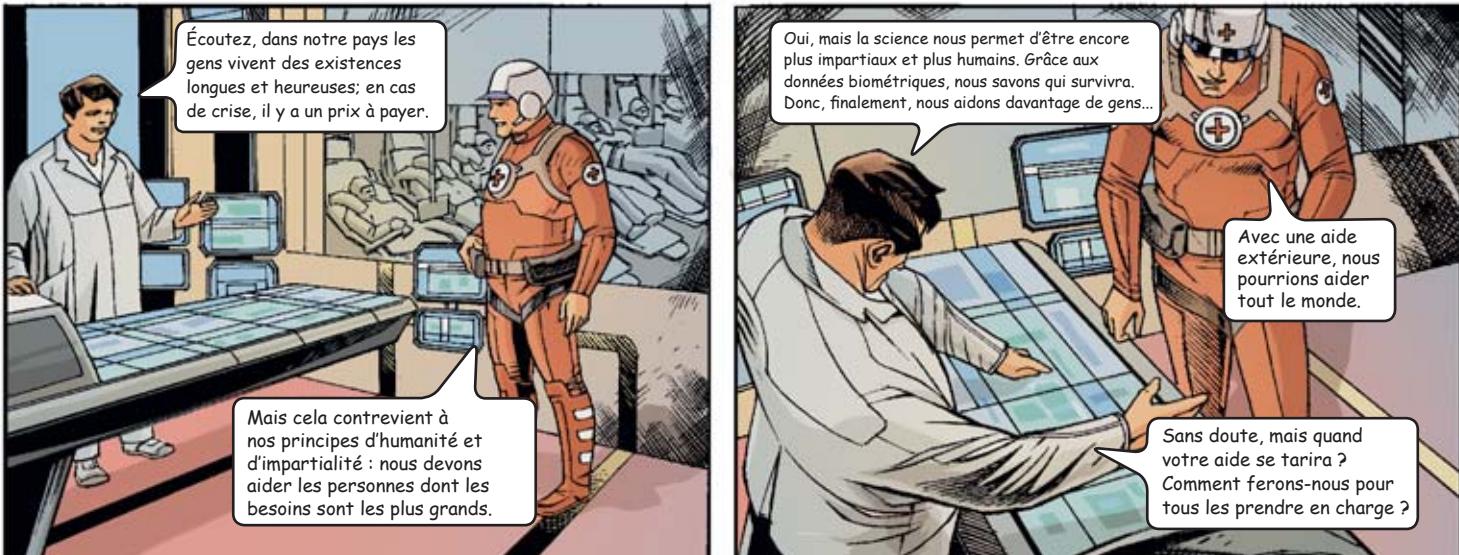
À leur arrivée au Cambodge, Jacques Beaumont et François Bugnion rencontrent le ministre des Affaires étrangères. Celui-ci accepte finalement le plan d'action, à une condition : la poursuite des discussions sur les opérations à la frontière thaïlandaise. «Donc, explique François Bugnion, il a accepté de détacher la question des opérations transfrontalières du reste.»

«Ce qui est intéressant, c'est que, confronté à ce dilemme, et voyant que le droit humanitaire n'indiquait pas, ou ne balisait clairement la route à suivre, c'est véritablement sur la base des Principes fondamentaux que le CICR s'est déterminé et a tranché la question.

«Je pense que c'est une expérience qui nous a été utile par rapport à d'autres situations où le CICR a été mis sous pression afin de ne pas assister des gens qui sont sous l'autorité d'un pouvoir qui n'est pas un pouvoir politique reconnu. Par exemple, en cas de guerre civile, quand des gouvernements nous disent : "Aidez tant que vous voulez les populations qui dépendent de nous, mais vous n'avez pas l'autorisation d'aller assister les populations qui sont au pouvoir de nos adversaires." De ce point de vue-là, c'était un précédent important.»

L'action humanitaire en 2065

Rapport de terrain de Nora Bendali, technicienne médicale urgentiste. Alors que le centre de détention automatisé était submergé par les eaux, le chien robot Croix-Rouge Croissant-Rouge a réussi à me sauver avec une cinquantaine de détenus. Ce sauvetage nous a placés dans une situation délicate par rapport à un groupe armé anonyme administrant le centre de détention, qui nous a accusés d'enfreindre notre neutralité en sauvant les prisonniers pris au piège.

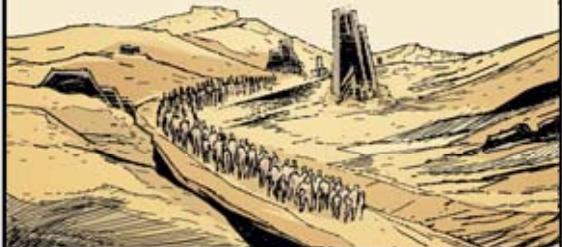


Pendant ce temps, des rapports indiquent que des milliers de personnes fuyant les combats à Solano ont pénétré dans la «zone morte», contaminée par des agents biologiques au cours d'une attaque lancée sur l'ancienne ville de Tagalan.

Il faut les avertir !

Si nous pouvions ouvrir des abris juste en lisière de la zone, peut-être arriverions-nous à les faire revenir.

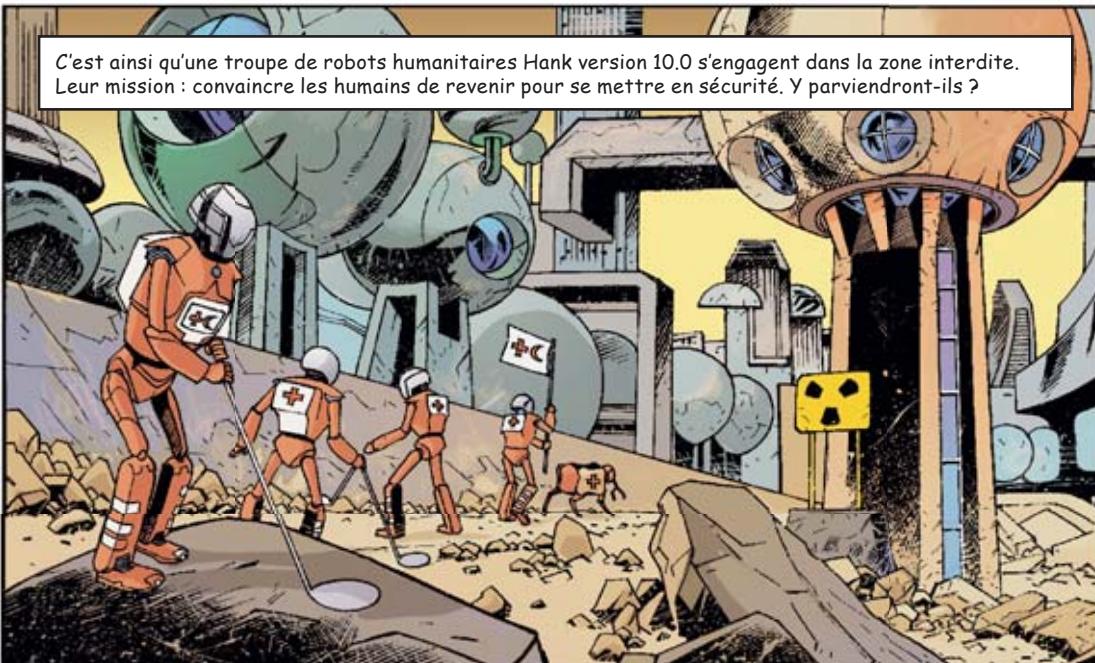
Comment faire ? Les communications sont rompues et nous n'avons pas assez de combinaisons de bioprotection pour faire une intervention utile.



Vingt-cinq ans plus tôt, les premiers robots humanitaires furent déployés aux côtés d'une centaine d'agents humanitaires en combinaison de protection après une attaque contre une centrale nucléaire. Avant l'attaque, les robots n'étaient utilisés que comme esclaves. L'opération fut marquée par des problèmes techniques et bien des gens se sentirent humiliés par la présence de robots humanitaires, dont un grand nombre furent détruits.



Ce n'est pas le moment d'être nostalgique, mais de sauver des vies.



C'est ainsi qu'une troupe de robots humanitaires Hank version 10.0 s'engagent dans la zone interdite. Leur mission : convaincre les humains de revenir pour se mettre en sécurité. Y parviendront-ils ?



Rebondir

Aux Philippines, des communautés confrontées à une succession de catastrophes naturelles contribuent, par la coopération et l'action, à redéfinir la notion de «résilience», ce terme aujourd’hui omniprésent dans le jargon humanitaire.

Après une catastrophe naturelle, la résilience des communautés locales — sur lesquelles repose l’essentiel de la tâche consistant à reconstruire leurs habitations, leurs vies et leurs moyens d’existence — est souvent le facteur clé. Dans le cadre d’un mouvement mondial intitulé «Coalition d’un milliard pour la résilience», le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge appelle toutes les parties prenantes à s’engager et à soutenir les efforts destinés à renforcer la résilience des communautés de manière concrète et systématique.

Photo : Rommel Cabrera/FICR

ESTHER VIERON vit dans une communauté de pêcheurs étroitement soudée située dans un secteur isolé de la côte occidentale de l’île de Samar, aux Philippines, entourée de mangroves qui abritent poissons et bateaux de pêche.

Malgré la pauvreté tenace dans laquelle vit la communauté, cette femme âgée aujourd’hui de 63 ans garde le souvenir d’une époque où même les pauvres pouvaient se relever plus facilement après une catastrophe.

«Quand j’étais jeune, la nourriture était abondante; aujourd’hui, les changements climatiques et la perte de terrains — désormais construits — rendent notre combat quotidien toujours plus difficile», explique-t-elle, avant d’ajouter que la violence toujours plus grande des tempêtes et la population plus nombreuse rendent plus ardue la tâche de repartir de zéro.

«La tempête de 1969 fut très violente et fit de nombreuses victimes», rappelle Esther Vieron, qui pour s’être retirée de la vie politique locale depuis quelque

temps n’en reste pas moins une volontaire communautaire aussi engagée que respectée de la Croix-Rouge philippine. «Et pourtant, c’est le typhon Haiyan qui nous a vraiment ouvert les yeux et le typhon Hagupit qui nous a vraiment effrayés à cause des pluies torrentielles constantes et du vent.»

«Depuis le passage de Haiyan, les gens écoutent ce que nous leur disons, assure-t-elle. Je leur dis qu’en agissant ensemble, nous pouvons devenir plus résilients.»

La résilience en pratique

Que signifie la «résilience» dans un pays qui connaît en moyenne 20 grandes tempêtes tropicales par an ? Dans les milieux de l’aide humanitaire internationale, ce terme est dans toutes les bouches à l’heure où donateurs, organisations humanitaires et organismes de développement cherchent tous des manières plus efficaces et plus actives de réduire les souffrances et les pertes causées par les catastrophes et les crises.

En général, on entend par résilience la capacité des gens ou des choses d’absorber les chocs, d’être flexible et de s’adapter aux circonstances. Aux Philippines, le terme de résilience se traduit littéralement par «rebondir», un terme souvent employé après les catastrophes naturelles.

Depuis le passage du super-typhon Haiyan — le plus puissant qui ait jamais touché le pays — en 2013, suivi par plusieurs autres typhons puissants en 2014, la définition locale de la résilience a changé. Lorsque l’on parle de bâtir ou de renforcer la résilience, la définition philippine pourrait maintenant inclure des éléments comme

la coopération de couches différentes de la société (sur le suivi des conditions météorologiques, l'alerte aux tempêtes, les plans d'évacuation, de meilleures normes de construction des logements, des initiatives économiques et la sensibilisation des communautés, entre autres choses) pour renforcer la capacité de la population de faire face à des chocs sévères.

Après Haiyan, le gouvernement philippin a souhaité mettre en œuvre une démarche mobilisant la société tout entière, associant des personnes et des instances officielles de tous les niveaux et de tous les secteurs. La Croix-Rouge philippine et ses partenaires du Mouvement dans le pays font de même, en nouant des relations avec les communautés par l'intermédiaire des dirigeants locaux et en recrutant, formant et équipant des volontaires afin qu'ils collaborent avec leurs propres comités locaux de relèvement après les catastrophes. Il s'agit en général d'assurer une formation à la préparation en cas de catastrophe, de conduire des initiatives en matière de santé et de bâtir des abris plus sûrs.

La difficulté, pour la Société nationale et pour le pays tout entier, consiste à renforcer les efforts de réduction des risques tout en accroissant leur cohérence partout dans ce pays d'une immense diversité géographique et culturelle. Avec son réseau de 100 sections et ses milliers de volontaires dans les communautés, la Croix-Rouge philippine joue d'ores et déjà un rôle essentiel.

Une esquisse de définition

Que faut-il entendre par «renforcer la résilience» ? Dans une encyclopédie, la définition de cette expression pourrait être illustrée d'une photographie de Lenita Macavinta-Diego, volontaire de la Croix-Rouge philippine, en train d'effectuer ses tournées quotidiennes à Alipitos, village côtier de l'île de Panay, dans la province d'Aklan.

Formée par la Croix-Rouge philippine à mener des exercices d'urgence, des simulations et à dispenser une formation aux premiers secours, ainsi qu'à identifier des centres d'évacuation sûrs, tels que des salles communautaires et des maisons à deux niveaux, elle veille à ce que des stocks de vivres et de fournitures médicales suffisants soient constitués pour des situations d'urgence et à ce que les membres les plus vulnérables des communautés soient les premiers évacués. Si le typhon Haiyan n'a fait aucune victime à Alipitos, alors même que les 570 maisons furent endommagées ou détruites, c'est grâce à l'action des volontaires.

Ce typhon, qui a touché les côtes des Philippines en novembre 2013, a radicalement changé la conception de la préparation et de la réaction aux tempêtes. Avant Haiyan, de nombreux habitants étaient enclins à rester chez eux pendant le passage d'un typhon et ils étaient souvent réticents à évacuer par crainte des pillages.

Comme l'expliquent les volontaires de la Croix-Rouge, les attitudes ont nettement évolué. Lors de l'alerte concernant le typhon Hagupit, en décembre

2014, même les gens qui, par le passé, refusaient d'évacuer ont écouté les autorités et cherché abri dans les centres d'évacuation désignés, qui sont généralement des écoles ou des salles communautaires situées sur une hauteur.

La vie après Haiyan

De ce point de vue, la tâche d'information de la population de la Croix-Rouge philippine est devenue beaucoup plus facile. Les habitants sont aujourd'hui bien plus réceptifs aux informations et aux alertes officielles et ils prennent au sérieux les évacuations préventives. Ils font des stocks de vivres et, grâce à une formation spéciale dispensée par la Croix-Rouge, ils savent comment protéger leurs biens et leur bétail bien avant l'arrivée des tempêtes.

Le typhon Haiyan a aussi été une dure leçon pour les secouristes. La Croix-Rouge philippine a l'habitude d'intervenir dans de nombreuses situations différentes et de réagir à des catastrophes naturelles, mais Haiyan, qui arrivait juste après un tremblement de terre de grande ampleur, a mis à rude épreuve les capacités de l'organisation et a entraîné une réflexion sur les mesures à prendre à l'avenir.

Pour Eric Salve, responsable des services de gestion de catastrophes pour la Société nationale, Haiyan a été un signal d'alerte pour amener la Croix-Rouge philippine à redoubler d'efforts en matière de recrutement de volontaires dans les communautés. Dans un grand nombre de zones parmi les plus éprouvées, les employés et les volontaires habituels ont été soit touchés eux-mêmes, ou isolés et dans l'impossibilité de porter secours.

Autre facteur qui a changé après Haiyan : l'attitude plus active des provinces et des municipalités. Dans certaines provinces côtières, les collectivités locales ont réussi, grâce à des mesures de préparation et d'évacuation, à limiter les blessures et les décès.

La marée de tempête causée par Haiyan a fait des milliers de victimes, car chacun attendait une onde semblable à celle des tempêtes précédentes; lors du passage des typhons Hagupit et Seniang, qui ont tous deux frappé les Philippines en décembre 2014, les

«Il est temps que le monde intègre la résilience (...) dans le processus d'industrialisation et le développement urbain, en tenant compte de facteurs comme les menaces sismiques, les plaines inondables, l'érosion du littoral et la dégradation de l'environnement.»

Margareta Wahlström, directrice du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), dans un article récent intitulé *The year of resilience*

Après le passage du typhon Haiyan en 2013, de nombreux villages côtiers tels que celui-ci étaient réduits à néant par les vents violents et la montée des eaux. Reconstruire les communautés de manière à résister aux tempêtes et mettre en place des systèmes d'alerte et d'évacuation permettent, entre autres mesures, d'accroître la résilience aux catastrophes.

Photo : Rommel Cabrera/FICR



Après le passage de typhons successifs, la Croix-Rouge philippine et ses partenaires du Mouvement ont soutenu des programmes qui aident la population locale à retrouver une activité, en tant que pêcheurs, agriculteurs, charpentiers ou membres de tout autre corps de métier. Photo : Rommel Cabrera/FICR



pertes en vies humaines ont été généralement limitées à des cas où des gens ont pris des risques et mis leur vie en danger.

Dans le cas de Hagupit, les mesures anticipées ont aussi joué un rôle. Dès que l'agence météorologique principale du pays a repéré la formation de la tempête et sa direction, le gouvernement a agi sans tarder. Des alertes ont été lancées et plus d'un million de personnes ont été évacuées. Si le typhon a détruit des maisons et des infrastructures, le coût humain a été bien inférieur. Le bilan officiel fait état de 18 morts, alors que Haiyan avait fait 6300 victimes.

L'adhésion des communautés

À l'échelon communautaire, cependant, les efforts de réduction des risques liés aux catastrophes demeurent fragiles. Beaucoup de choses dépendent de la force de persuasion des dirigeants et de la volonté des habitants de participer à des activités telles que les exercices d'évacuation, les opérations de nettoyage et les initiatives de santé.

«Haiyan nous a appris beaucoup de choses, comme la nécessité d'une préparation plus efficace, explique Eric Salve, mais Hagupit nous a rappelé que nous avons toujours besoin de redoubler d'efforts et de donner la priorité au recrutement de volontaires dans les communautés. Il ne faut jamais oublier que chacun, pendant un typhon, est vulnérable; nos messages doivent toucher l'ensemble de la communauté.»

Dans toutes ces initiatives, la résilience n'est pas une qualité que l'on peut mettre en œuvre comme un projet ou un programme. Pour qu'une communauté devienne vraiment résiliente, il faut encourager des changements qui pourront se poursuivre sans appui extérieur, grâce à la volonté et à l'investissement de la communauté elle-même.

Cette manière de voir n'est pas nouvelle. Voici de nombreuses années que le Mouvement et d'autres acteurs humanitaires cherchent à améliorer durablement la vie des populations en renforçant les systèmes de santé locaux, en améliorant la santé du bétail ou en encourageant la création de petites entreprises. Au-

jourd'hui, ces efforts prennent de l'ampleur, ils sont fréquemment entrepris plus tôt après les crises et ils sont plus souvent invoqués au titre de la «résilience».

Les secours humanitaires incluent souvent, dès le départ, des dons en espèces ou des cartes de paiement qui permettent aux victimes des crises de décider elles-mêmes (avec quelques limites) comment satisfaire leurs besoins les plus criants. Théoriquement, cette forme d'assistance peut renforcer la résilience des marchés locaux et permettre un relèvement plus rapide.

C'est ainsi que depuis Haiyan, près de 30 000 ménages ont reçu des dons en espèces qui leur permettent de subvenir à leurs besoins dans le cadre du plan de relèvement de la Croix-Rouge philippine, d'un montant total de 360 millions de dollars sur trois ans et qui touche 500 000 personnes. Les premières données montrent que l'agriculture, l'élevage de bétail et la création de magasins locaux de produits d'usage courant sont les trois premières sources de revenus pour les bénéficiaires de ce type d'aide.

Tel peut aussi être le cas en temps de conflit. Outre les secours d'urgence, le CICR, présent de longue date aux Philippines, intègre de plus en plus des dons en espèces, des cartes prépayées, des distributions d'outils ou de machines, des formations ou des microcrédits dans un ensemble de mesures destinées à aider les communautés à satisfaire leurs besoins plus rapidement et plus efficacement.

Après que des combats ont éclaté à Zamboanga City entre une faction du Front moro de libération nationale et les forces gouvernementales en 2014, quelque 40 000 personnes ont fui leur foyer. La plupart ont trouvé refuge dans des tentes, des structures de fortune faites de bois et de bâches ou des baraquements le long de la côte de Cawa-Cawa ou encore dans un stade de football local.

Outre les secours d'urgence, le CICR et la Croix-Rouge philippine ont offert un soutien financier aux plus démunis contre des activités (comme la collecte des déchets dans le stade et le long de la côte) ou une aide pour relancer de petites entreprises.

Dans les zones isolées de Mindanao et des Visayas, les communautés locales ont pu identifier leurs propres besoins et priorités. «Comme les communautés dépendent souvent de l'agriculture pour survivre, nous les aidons à mettre en œuvre des projets durables et à améliorer les rendements des cultures», explique Alan Colja, coordonnateur du CICR pour la sécurité économique aux Philippines.

Une communauté frappée par le conflit a récemment décidé qu'elle souhaitait améliorer ses revenus en développant la vente de fleurs coupées; le CICR l'a donc aidée à créer une petite pépinière et a fourni des conseils afin d'accroître la production. Le CICR a formé 560 personnes à la charpenterie de manière à ce qu'elles puissent aider à reconstruire des maisons résistant mieux aux tempêtes ainsi que des abris.

2015, année de la résilience ?

La «résilience» est dans une certaine mesure un nom nouveau, ou une variante, plus satisfaisante pour les organisations humanitaires et les organismes de développement, de notions plus anciennes, comme «durabilité», «préparation aux situations d'urgence», «planification des situations d'urgence», «réduction de risques» et «sécurité économique». L'intérêt du terme est qu'il n'exclut personne, ce qui fait que des catégories de personnes avec des intérêts divers peuvent se l'approprier. L'inconvénient est que l'on peut entendre par «résilience» à peu près n'importe quoi, et en faire un slogan séduisant qui, avec un peu d'opportunisme, sera mis au service de n'importe quel programme.

La FICR, pour sa part, défend depuis longtemps auprès des donateurs intéressés par l'aide au développement et l'action humanitaire le point de vue selon lequel la préparation aux catastrophes et la réduction des risques dans les zones exposées aux catastrophes sont absolument vitales pour atteindre les objectifs du Programme de développement post-2015.

À l'échelle mondiale, toutes les conditions sont réunies pour que ce concept focalise tous les débats, à un moment où de plus en plus d'organisations et de protagonistes de haut rang s'accordent à demander davantage d'investissements dans la prévention des risques, et, par extension, dans la promotion de communautés plus résilientes afin de réduire les dépenses gouvernementales à long terme.

Dans un article paru pour commémorer le dixième anniversaire du Cadre d'action de Hyogo — un plan de gestion des risques adopté par les Nations Unies voici dix ans, au lendemain du tsunami dévastateur de 2004 dans l'océan Indien —, Margareta Wahlström, qui dirige le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), souhaite que la résilience devienne le mot d'ordre de l'année 2015 et insiste pour que les dirigeants mondiaux s'entendent sur une mise à jour du Cadre d'action pour intensifier leurs efforts dans la lutte face aux risques posés par le réchauffement climatique, l'urbanisation galopante et la croissance rapide de la population.

«Il est temps, affirme-t-elle, que le monde intègre la résilience (...) dans le processus d'industrialisation et le développement urbain, en tenant compte de facteurs comme les menaces sismiques, les plaines inondables, l'érosion du littoral et la dégradation de l'environnement.»

La troisième conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, qui s'est déroulée à Sendai (Japon) au mois de mars, avait entre autres pour objectif de mettre à jour le Cadre d'action de Hyogo. Au terme de 30 heures de négociations, un consensus a finalement été trouvé sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, qui définit une stratégie sur une période de 15 ans et qui, toujours selon Margareta Wahlström, «ouvre un nouveau cha-

pitre important dans le développement durable car il énonce clairement des objectifs et des priorités d'action qui conduiront à une réduction substantielle des risques de catastrophe.»

Un milliard de personnes pour la résilience

Les représentants de 42 Sociétés nationales et de la FICR étaient présents à Sendai, appelant à redoubler d'efforts pour renforcer la résilience des communautés. Pour ce faire, ont-ils affirmé, il convient notamment de garantir un accès durable à l'eau et à l'assainissement, d'investir dans la sensibilisation et l'éducation de la population, de soutenir des systèmes efficaces de préparation aux catastrophes et de concevoir de meilleurs codes de la construction et d'autres lois pour réduire les risques et garantir une réaction rapide en temps de crise.

Ils ont aussi appelé l'attention sur l'initiative «Coalition d'un milliard pour la résilience», lancée récemment afin de renforcer, au cours des dix années à venir, les actions communautaires et civiques en matière de résilience. Selon Tadateru Konoé, président de la FICR, «la réduction des risques et des vulnérabilités est un processus qui doit être pris en main, piloté et accompli par les citoyens de manière à générer des changements durables au sein de leurs communautés». La Coalition a pour objectif d'amener au moins un membre de chaque foyer de la planète à prendre des mesures concrètes pour renforcer la résilience de la communauté.

Étant donné la portée tant globale que locale du réseau de volontaires Croix-Rouge et Croissant-Rouge, les Sociétés nationales sont au cœur de cette révolution pour la résilience. Si la mobilisation sociale appliquée aux Philippines fait ses preuves avec le temps et si les mesures concrètes favorisant la résilience encouragées par la Croix-Rouge philippine et d'autres prennent vraiment racine dans les communautés locales dans l'ensemble de ce pays insulaire si divers, les Philippines pourraient devenir un exemple à suivre dans ce domaine. ■

Kate Marshall

Spécialiste des communications de la FICR basée à Manille.

«Depuis le passage du typhon Haiyan, les gens écoutent ce que nous leur disons. Je leur dis qu'en agissant ensemble, nous pouvons devenir plus résilients.»

Esther Vieron, 63 ans, volontaire de la Croix-Rouge philippine

➊ Certains des travailleurs employés dans ce projet de construction d'abris mené conjointement par la Croix-Rouge philippine et la FICR à Tabontabon emménageront eux-mêmes dans les logis qu'ils construisent. La plupart des bénéficiaires sont censés mettre la main à la pâte pour construire leur maison, dans la mesure de leurs capacités. Ce type d'apport sous forme de labeur suscite chez les habitants le sentiment que ces projets sont vraiment entre leurs mains, un élément important dans toute action destinée à consolider la résilience. Photo : FICR



Faire front dans l'épreuve

Chypre, à la croisée des continents dans l'est de la Méditerranée, fait face à une immigration croissante alors qu'elle est en pleine crise financière. L'une des plus jeunes Sociétés nationales du Mouvement fait face.

En septembre 2014, plus de 350 réfugiés fuyant le conflit syrien sur ce bateau de pêche ont été sauvés.
AFP Photo/HO/ministère chypriote de la Défense



Ils ont été transportés jusqu'au port de Limassol, sur l'île de Chypre, par un navire de passagers.
AFP Photo/Andrew Caballero-Reynolds



ASSIS AU BORD DE SON LIT étroit, l'un des deux meubles dans sa chambre morne et délabrée, Samir*, Syrien de 38 ans, raconte comment il s'est retrouvé à Nicosie, la capitale de Chypre, dans la peau d'un immigré en situation irrégulière.

«Je vivais à Damas avec ma femme et ma fille, explique-t-il. Je suis sorti chercher de la nourriture pour ma famille et pendant mon absence, notre immeuble a été bombardé. Ma femme et ma fille ont été tuées.»

Craignant pour sa vie, Samir a alors quitté Damas et vécu pendant plusieurs mois dans un camp de réfugiés avant de réussir à gagner Chypre. Il a eu la chance d'échapper aux atrocités de la guerre. Cependant, comme de nombreux migrants, il vit aujourd'hui un autre type de cauchemar, dans une situation de flou juridique qui le contraint à se dissimuler et à chercher du travail tout en évitant la police.

Les migrants syriens qui arrivent à Chypre ont droit à une «protection subsidiaire», un statut qui leur évite d'être renvoyés dans leur pays natal, mais qui ne les protège pas de la détention par la police pour entrée et séjour illégaux sur le sol chypriote.

Samir a déjà passé quatre mois en détention : d'abord dans la prison centrale de Nicosie, puis dans le centre de détention pour immigrants de Menogia, non loin de la ville de Larnaca, dans le sud-ouest de l'île. «Je crains d'être renvoyé en Syrie», dit-il.

Immigré sans pièces d'identité, Samir n'a pas droit à l'aide financière du gouvernement et, comme il a quitté la Syrie en toute hâte, sans documents, il ne peut prouver son identité ni aux autorités ni aux organismes qui pourraient l'aider à obtenir le statut de réfugié ou l'asile politique.

Dans l'intervalle, trouver un travail journalier n'est pas tâche aisée. Samir est peintre de formation, mais Chypre subit encore les répercussions de la crise bancaire qui a frappé le pays tout entier à la fin de l'année 2012 et qui a conduit l'économie pour ainsi dire au point mort. Nombreux sont les Chypriotes qui ont perdu leur entreprise, leur foyer, leurs rentes de retraite et leurs économies, tandis qu'un grand nombre d'habitants ne peuvent retirer que de faibles montants chaque jour, en raison d'une politique destinée à empêcher une ruée sur les avoirs bancaires.

Si les économistes et les politiques décèlent des signes de reprise (après des mesures de sauvetage de l'économie de 10 milliards d'euros en 2013), la plupart des Chypriotes moyens ne voient guère de signes d'amélioration. L'année dernière, le chômage touchait 18 % des personnes âgées de 25 ans et plus et près de 45 % des moins de 25 ans.

Les crédits individuels, les prêts hypothécaires et les crédits aux entreprises ont pour ainsi dire disparu. Tout le monde a été touché, mais les immigrés et les personnes âgées (qui ont souvent perdu leur pension de retraite) sont particulièrement vulnérables.

«Nous voyons tous les jours des personnes âgées, alitées à domicile, qui nous supplient de les aider», raconte Leas Kontos, volontaire au sein de la section de Nicosie de la Croix-Rouge chypriote, qui consacre la plupart de ses journées à des visites à domicile pour remettre des colis de vivres ou de médicaments à des personnes âgées, à des mères célibataires ou à d'autres personnes incapables de venir au siège de la section lors des distributions de vivres.

Dans ses tournées, Leas Kontos voit aussi de nombreux immigrés. La plupart viennent de pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, mais certains viennent de pays bien plus lointains, comme le Cameroun ou Sri Lanka. Les cas de personnes originaires de Syrie se multiplient.

«Les gens viennent à Chypre parce qu'ils croient qu'ils trouveront du travail, ou parce qu'ils pensent que c'est un point d'entrée dans l'Union européenne», explique Giorgio Frantzis, employé local de la section de Nicosie, où les immigrés peuvent recevoir de la nourriture, des articles ménagers essentiels, des habits, des informations et des conseils pour les aider à survivre dans leur nouveau foyer. «Ils ont entendu dire que Chypre est un pays prospère, ce qui était bien le cas jusqu'à la période récente.»

Nouveaux récits, défis nouveaux

Dans tout cela, la Croix-Rouge chypriote passe elle-même par une phase de transformation, causée par la crise économique, par l'afflux de migrants et par les possibilités inédites offertes par l'admission de la Société nationale au sein de la FICR lors de l'Assemblée générale de la Fédération en novembre 2013. La Société nationale fait face aujourd'hui à une gamme



nouvelle et toujours plus large de responsabilités dans un pays où il reste bien peu d'associations de portée nationale. La crise l'a cependant forcée aussi à interrompre son soutien de longue date aux opérations internationales aux Philippines et à Sri Lanka.

«Nous menions de nombreux projets à l'étranger parce que nous pouvions nous le permettre et parce que les besoins locaux étaient modestes», explique Takis Neophytou, directeur général de la Croix-Rouge chypriote. «À présent, nous nous concentrerons sur les besoins locaux», ajoute-t-il, relevant qu'une partie des ressources propres de la Société nationale ont été perdues ou gelées du fait de la crise bancaire. «Les contributions des donateurs individuels ont globalement beaucoup diminué, alors que les besoins ont augmenté.»

L'une des mesures importantes prises pour réagir à la situation a été une campagne lancée avec l'appui de trois grandes entreprises afin de recueillir l'argent nécessaire à un programme pour fournir des petits déjeuners dans les écoles et à d'autres initiatives de secours locales. Cette campagne, alliée à d'autres activités de collecte de fonds, a permis à la Société nationale de multiplier par deux ou presque ses livraisons de colis alimentaires.

Une énergie nouvelle

La crise a aussi créé un sentiment d'urgence et d'énergie renouvelé pour cette Société nationale dont les opérations nationales, jusqu'à la crise récente, étaient restées assez routinières, raconte Niki Hadjitsangari, la présidente de la section de Limassol, sur la côte méridionale de l'île.

«Nous étions une Croix-Rouge européenne modeste, assez typique et traditionnelle, explique-t-elle. Nous faisions des campagnes de don de sang, nous livrions du sang aux hôpitaux, nous rendions visite aux personnes âgées dans les maisons de retraite et nous apportions des cadeaux aux enfants défavorisés à Noël.

La Croix-Rouge chypriote, qui apportait déjà son aide aux réfugiés et aux migrants, a réagi à la situation en plaident pour la protection des réfugiés et en offrant une assistance directe dans un camp provisoire spécialement créé pour leur accueil.

Photo : Croix-Rouge chypriote

Nous aidions les pauvres, mais comme Chypre était un pays très prospère, les besoins n'étaient pas si grands.»

Aujourd'hui, la section distribue des vivres, des habits et diverses fournitures de manière régulière; elle manque cruellement de locaux pour stocker et préparer les colis de vivres. Le hall d'entrée de son siège, à peine plus grand qu'un ascenseur moyen, est en train d'être agrandi pour pouvoir accueillir le nombre croissant de migrants qui se présentent pour demander de l'assistance et des informations. «Nous fonctionnons dans l'urgence», dit Annie Haraki, la trésorière.

Dans l'urgence

Au mois de septembre, la section a connu l'une des plus grosses situations d'urgence de la période récente lorsqu'elle a dû se mobiliser pour venir en aide à 345 migrants syriens et palestiniens arrivés au port de Limassol après avoir été sauvés en mer par un bateau de transport de passagers durant une tempête. Avant leur arrivée, le personnel de la Croix-Rouge à Nicosie a appelé des volontaires supplémentaires qui ont travaillé par roulements de trois jours pour monter des tentes et créer un centre de distribution dans un centre pour migrants voisin, administré par le gouvernement.

Les volontaires de la Croix-Rouge chypriote ont ensuite fourni aux migrants des produits de base (vêtements, chaussures, articles d'hygiène et de soins personnels, jouets pour enfants) et des services de

«Nous voyons tous les jours des personnes âgées, alitées à domicile, qui nous supplient de les aider.»

Leas Kontos, volontaire de la section de Nicosie de la Croix-Rouge chypriote

Pour les Chypriotes, la crise bancaire qui a frappé le pays en 2012 demeure une source de graves difficultés. Au début de la crise, alors que de longues files d'attente se formaient devant les banques, les retraits d'argent ont été sévèrement restreints. La crise a forcé la Croix-Rouge chypriote à réduire ses opérations internationales et à se concentrer davantage sur les besoins des résidents locaux, ainsi que sur les migrants et les réfugiés.

Photo : REUTERS/Bogdan Cristel

premiers secours, de soutien psychologique et social et d'aide pour renouer le contact avec leur famille dans leur pays ou ailleurs. Au cours des semaines suivantes, la Société nationale a organisé des activités afin d'améliorer la qualité de vie des migrants, en offrant une instruction scolaire pour les enfants, des cours d'anglais pour les adultes ainsi qu'une gamme réduite de services de conseil et d'orientation juridiques.

Lorsque les autorités ont totalement cessé de fournir des services dans le camp au mois de janvier, une centaine de migrants sont restés et les volontaires ont continué à proposer des services, des médicaments et des secours aux personnes restantes. Un médecin volontaire de la Croix-Rouge chypriote a effectué des visites régulières et la Société nationale a offert des transports vers deux hôpitaux locaux qui ont accepté d'accueillir des patients venant du camp. Le personnel et les volontaires ont aussi fourni des informations destinées à protéger les migrants contre les trafiquants et d'autres personnes susceptibles de profiter de leur vulnérabilité.

Cet épisode a mis à l'épreuve la capacité de la Société nationale de répondre à une situation d'urgence aiguë ainsi que son rôle d'organisation humanitaire neutre et indépendante. Tel a été le cas en particulier, explique Takis Neophytou, lorsque des agences gouvernementales ont demandé à la Société nationale d'appliquer des politiques particulières concernant le



statut juridique des migrants qui n'étaient pas nécessairement dans l'intérêt de ces personnes.

«Les demandes inacceptables émanant des pouvoirs publics, qu'elles soient intentionnelles, dues à des erreurs ou à une mauvaise compréhension de notre rôle d'auxiliaire, ne doivent jamais l'emporter sur les Principes fondamentaux du Mouvement», conclut-il.

Des temps incertains

De fait, il n'est pas facile d'accroître l'aide aux migrants vulnérables en temps de difficultés économiques. «Avec la crise, les gens ressentent l'insécurité», explique Andri Agrotis, avocat et volontaire qui travaille comme secrétaire dans la section de Nicosie et qui aide à assurer les services destinés aux migrants. «Aux yeux de certaines personnes, la présence de davantage d'étrangers dans le pays l'empêchera de se relever, parce que nous devrons les entretenir.»

La Société nationale a réagi en annonçant qu'elle s'efforcerait de protéger et de soutenir les migrants, de favoriser une meilleure compréhension de leurs droits et de leur besoin d'intégration sociale, et d'offrir des services (tels que la recherche de membres des familles) dans trois «centres d'accueil pour demandeurs d'asile» gouvernementaux à Kofinou, à Larnaca et à Paphos.

«Nous estimons que nous devons respecter les Principes fondamentaux et nous faisons tout notre possible, dans la limite de nos ressources et de nos capacités en tant que petite Société nationale», dit Andri Agrotis, qui représente aussi la Croix-Rouge chypriote au sein de la Plate-forme de coopération de la Croix-Rouge européenne pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants (PERCO).

Cette responsabilité exige entre autres, selon Fotini Papadopoulos, présidente de la Société nationale, de porter la voix des personnes vulnérables et de combattre la xénophobie, le racisme et les attitudes qui conduisent à des politiques d'exclusion et de marginalisation.

Maintenant que la Croix-Rouge chypriote a été acceptée au sein du Mouvement, elle peut jouer un rôle plus important et plus efficace sur la scène locale, européenne et mondiale en participant au débat au sein du Mouvement et en bénéficiant d'autres formes de soutien offertes par celui-ci.

Rester pertinents

Les jeunes représentent l'une des composantes essentielles de ce processus; or, leurs perspectives d'avenir sont sombres : la moitié d'entre eux risque de ne pas trouver d'emploi sur l'île.

«Le problème numéro un à Chypre, c'est le chômage», dit Vanessa Kyriyanou, présidente de la section jeunesse de la Croix-Rouge chypriote. Certes, ajoute-t-elle, l'esprit du volontariat est toujours bien présent chez les jeunes, «mais il n'est pas facile de demander aux gens de travailler bénévolement quand ils ont besoin d'un travail pour aider leur famille à joindre les deux bouts.»



Leas Kontos, volontaire de la Croix-Rouge chypriote, distribue tous les jours de l'aide à des habitants de Nicosie durement touchés par la crise financière de 2012. Il se rend chez des personnes âgées, des chômeurs ou des personnes qui travaillent, mais dont le revenu ne suffit pas à couvrir leurs dépenses et leurs dettes. Photo : Malcolm Lucard/FICR

«Les demandes inacceptables émanant des pouvoirs publics, qu'elles soient intentionnelles, dues à des erreurs ou à une mauvaise compréhension de notre rôle d'auxiliaire, ne doivent jamais l'emporter sur les Principes fondamentaux du Mouvement.»

Takis Neophytou, directeur général de la Croix-Rouge chypriote

Et pourtant, de nombreux jeunes se sont mobilisés pour aider leurs compatriotes et les migrants. Comme les jeunes de tous les horizons, ils sont souvent passionnés par les enjeux planétaires, comme la lutte contre les effets des changements climatiques, l'égalité entre hommes et femmes et la participation des jeunes à la prise de décisions politiques et économiques.

«Nous devons donc concevoir de nouveaux programmes qui stimulent les jeunes et non pas leur demander de faire ce que faisaient les générations précédentes», dit Vanessa Kyriyanou, en ajoutant que la Croix-Rouge chypriote prend des mesures en ce sens : la section jeunesse a le même statut que les sections locales, ce qui signifie qu'elle dépend directement du comité exécutif, qu'elle a voix au chapitre touchant les décisions stratégiques et qu'elle a aussi des responsabilités de collecte de fonds.

Certaines des réponses les plus innovantes et originales à la crise — notamment des collectes de fond dans des concerts rock — ont été organisées par de jeunes volontaires. Parmi le personnel de la Société, cependant, un écart s'est creusé : la majorité du personnel et des cadres ont 50 ans ou plus. De nombreux membres de la génération plus âgée, y compris Fotini Papadopoulos, estiment qu'il faut redoubler d'activité pour amener des jeunes aux postes d'encadrement et de direction.

«Il y a encore quelques années, Chypre était un paradis, dit la présidente. Je suis persuadée qu'elle peut le redevenir, et je pense que la jeunesse a un rôle clé à jouer. Mais il faudra pour cela travailler dur, s'entraider et venir en aide à chacun pour surmonter la crise.» ■

Malcolm Lucard

Rédacteur en chef de *Croix-Rouge, Croissant-Rouge*.

* Prénom fictif.

L'HOMME QUI ACCOMPAGNE Patricio Bustos agite ses clés, mais Patricio ne bronche pas. Il a tant attendu cet instant que ces quelques secondes de délai ne le dérangent pas. Enfin, la lourde porte d'acier pivote sur ses gonds et il pénètre dans une cour en béton de la taille d'un court de tennis, entourée sur trois côtés par un bâtiment bleu d'un étage.

«Oui. Je me souviens», murmure-t-il.

Patricio Bustos est l'homme vers qui se tournent les autorités lorsqu'il faut déterminer comment, pourquoi ou quand une personne est décédée, ou d'établir l'identité d'une personne décédée lorsque ses restes ne peuvent être aisément identifiés. L'un de ses dossiers principaux, sur lequel il enquête avec l'aide du CICR, exige de recueillir des informations sur les personnes assassinées ou exécutées, ou simplement portées disparues, entre 1973 et 1990, lorsque le Chili était sous la coupe d'un régime militaire.

Mais aujourd'hui, cet homme de 64 ans entreprend aussi un voyage personnel, un retour à une époque douloureuse de son passé, voici quarante ans.

La dernière fois que Patricio a vu cette cour, c'était en 1976, dans des circonstances bien différentes. À l'époque, jeune médecin attiré par le marxisme, il avait été arrêté en raison de son opposition active à la junte militaire. Cet établissement de Santiago, connu sous le nom de Cuatro Alamos, était un centre de détention administré par la police secrète chilienne, qui était seule à savoir qu'il séjournait ici.

Dans les couloirs, qu'il revoit pour la première fois depuis 1976, il parcourt un passage étroit, fait appel à sa mémoire et s'arrête devant une porte surmontée d'un «2» tracé à la peinture. «C'est ma cellule», explique-t-il en se hissant sur la pointe des pieds pour jeter un regard à travers les ouvertures carrées qui surmontent la porte.

Patricio Bustos va jusqu'au bout du couloir, tourne à gauche et pénètre dans une pièce aux murs carrelés de blanc, avec six pommes de douche. «C'est ici qu'ils battaient les prisonniers», dit-il d'un ton neutre. «C'est ici que j'ai été roué de coups.»

Il ne s'attarde que quelques instants. Il veut voir un autre endroit : une pièce rectangulaire, aux fenêtres obstruées par des barreaux de fer, la salle commune de Cuatro Alamos. C'est ici que Patricio fut convoqué un jour durant sa captivité pour y rencontrer trois hommes porteurs de badges rouge et blanc.

C'est presque certainement cette rencontre, et d'autres entretiens privés similaires avec ces hommes au cours des mois suivants, qui lui ont valu de ne pas disparaître. «C'est ici que j'ai rencontré les gens du CICR», dit-il, debout au milieu de la salle. Les murs en béton renvoient un léger écho qui accentue sa voix calme et sereine. «C'est ici que je les ai rencontrés.»

Los desaparecidos

Patricio Bustos arriva à Cuatro Alamos plus de deux ans après les événements du 11 septembre 1973, le jour où

Questions d'identité

Patricio Bustos en est persuadé : les visites des délégués du CICR pendant sa détention, dans les années 1970, lui ont probablement sauvé la vie. À la tête du service médico-légal du Chili, il s'efforce aujourd'hui, avec le concours du CICR, de résoudre l'un des mystères les plus lancinants du pays : quel a été le sort des personnes portées disparues pendant les décennies de pouvoir militaire ?

le palais présidentiel fut bombardé par les avions de l'armée de l'air et par les chars dans les rues de Santiago et où le président Salvador Allende et des dizaines de ses partisans perdirent la vie. Le général Augusto Pinochet annonça le soir même, à la télévision, que l'armée avait pris le pouvoir pour protéger la patrie.

Les arrestations commencèrent immédiatement et se poursuivirent sans trêve. Le 12 octobre, des soldats arrêtèrent 26 personnes proches des milieux de gauche dans la ville de Calama et les jetèrent en prison sans autoriser la moindre communication avec l'extérieur. Huit jours plus tard, les autorités publièrent une déclaration selon laquelle tous les hommes avaient été abattus la veille durant une tentative de fuite, alors que le camion qui les transportait vers une autre prison était tombé en panne. Aucun détail ne fut donné et les corps ne furent jamais retrouvés.

Le nombre de cas augmenta dans des proportions telles, dans tout le Chili, qu'un terme nouveau apparut bientôt : *los desaparecidos* (« les disparus »).

Des années durant, les familles des personnes disparues à Calama et dans 15 autres villes de tout le pays en moins d'un mois cherchèrent à obtenir des informations. Après le retour de la démocratie dans le pays en 1990, elles obtinrent enfin quelques réponses. Les militaires avaient torturé puis exécuté 96 personnes, dont les 26 personnes à Calama, dans le cadre d'une sinistre campagne qui fut appelée «la caravane de la mort».

«C'est un geste humanitaire, c'est quelque chose que le pays doit faire, que le service médico-légal doit faire, pour que justice soit faite. Il est important de ne pas oublier que nous avons encore, en tant que société, des dettes à payer.»

Patricio Bustos, chef du service médico-légal du Chili



La question de l'emplacement des dépouilles, cependant, restait entière.

L'un des 96 «disparus» était Luis Alfonso Moreno, garde de sécurité et militant du parti socialiste, âgé de 30 ans. En janvier 2014, sa famille reçut un appel : des enquêteurs avaient trouvé des fragments de son corps dans le désert et avaient réussi à les identifier.

La famille organisa une cérémonie au cimetière général de Santiago, avec ses ossements dans une urne enveloppée d'un drapeau chilien, flanquée d'une photographie en noir et blanc de son mariage en 1969.

Les récits des personnes réunies à cette occasion suscitèrent les rires et les larmes de l'assistance. Certains entonnèrent les chansons que Luis Alfonso avait aimées, en s'accompagnant à la guitare. Les souvenirs en appelerent d'autres. Luis Alfonso Moreno repose désormais aux côtés d'autres victimes du régime de Pinochet.

«Nous avions perdu l'espoir», confia Luis Alfonso Moreno Junior, qui n'avait que 3 ans lorsque son père disparut. «Nous pensions que l'impunité aurait le dernier mot, mais à présent il repose avec ses camarades.»

Fausses identités

L'identification des restes de Moreno fut réalisée par le service médico-légal (SML) que dirige aujourd'hui Patricio Bustos. Le SML est en train de se forger une réputation en tant qu'organisme qui pourrait servir de modèle à des instances similaires pendant ou après

un conflit ou une catastrophe naturelle. Tel n'a pas toujours été le cas : voici quelques années, avant que Patricio Bustos n'arrive à sa tête, le SML commit des erreurs dans l'identification de dizaines de personnes disparues après l'arrivée au pouvoir de Pinochet et des militaires. Cet épisode est dit «Patio 29», du nom du secteur du cimetière général où avaient été enterrées les victimes. Entre 1994 et 2002, le SML affirma avoir identifié 98 corps du Patio 29 et il remit les restes humains aux familles afin qu'elles puissent leur donner une sépulture digne. Or, le SML dut reconnaître par la suite s'être trompé dans les identifications.

Les familles des 1200 victimes dont les restes n'avaient pas été positivement identifiés furent particulièrement indignées. «Nous avons perdu toute confiance dans le SML», assure Alicia Lira, qui dirige un groupe représentant des proches de personnes exécutées par la junte militaire et dont les restes n'ont toujours pas été retrouvés.

Lorsque le directeur du SML démissionna, Patricio Bustos, qui occupait un poste important au ministère de la Santé, posa sa candidature et fut nommé. Il procéda immédiatement à des réformes; dès son second jour de travail, il rencontra plusieurs parents de disparus et leur annonça qu'il instaurerait des règles plus strictes afin d'éviter les erreurs d'identification, qu'il resterait accessible aux proches de disparus et que son service traiterait les familles de manière plus humaine.

Patricio Bustos — qui dirige aujourd'hui le service médico-légal chilien — assis dans la cellule où il fut détenu dans les années 1970, lorsque le Chili était sous la coupe de la junte militaire. C'est dans une pièce voisine qu'il reçut la visite de deux délégués du CICR, ce qui, pense-t-il, lui permit d'échapper au sort de bon nombre de ses co-détenus, l'exécution ou la disparition.

Photo : Hector Gonzalez de Cunco/FICR



La famille de Luis Alfonso

Moreno place le cercueil contenant sa dépouille dans un columbarium après que ses restes ont été identifiés avec certitude par le service médico-légal chilien grâce à des échantillons d'ADN. Luis Alfonso Moreno était un garde de sécurité âgé de 35 ans, militant socialiste, arrêté et tué par le régime militaire en 1973.

Photo : Hector Gonzalez de Cunco/FICR

Des réponses dans le sang

Les efforts destinés à rétablir la confiance des familles se poursuivirent en 2007, lorsque le gouvernement chilien créa un centre d'échantillonnage de l'ADN permettant aux experts légistes de comparer l'ADN des ossements retrouvés avec celui des parents des disparus toujours en vie. Le service a en outre signé des accords avec des laboratoires d'analyses génétiques accrédités situés à l'étranger et entamé une collaboration plus étroite avec le CICR, qui a des compétences importantes dans le domaine de l'identification des restes humains.

Deux années plus tard, le SML lança sa première campagne publique pour inviter les parents de disparus à subir des prélèvements sanguins afin d'établir si leur ADN correspondait aux restes humains non identifiés qui avaient déjà été découverts ou qui pourraient l'être. Plus de 3500 échantillons furent ainsi recueillis.

Effectuer des prélèvements sanguins n'est pas une tâche complexe, mais il est fréquent que le processus réveille des souvenirs douloureux chez les proches de disparus. «Le prélèvement suscite invariablement des émotions, car les parents savent qu'il pourrait permettre de retrouver un jour la personne chère», explique Lorena Pizarro, présidente du groupement des familles de détenus disparus.

Alicia Lira est à la tête d'un groupe qui représente les parents des victimes du régime militaire.

Photo : Hector Gonzalez de Cunco/FICR



L'année dernière, le SML a été plus loin en lançant un programme appelé «Une goutte de votre sang pour la vérité et la justice», qui avait pour objet de toucher, au-delà du cercle des parents proches de disparus, des personnes qui pensent que leur famille pourrait aussi avoir été victime du régime.

Depuis 2007, le SML a pu identifier avec certitude 138 restes humains, ce qui signifie qu'autant de familles peuvent maintenant se recueillir dans un lieu précis, dont 58 familles concernées par les erreurs d'identification commises antérieurement.

Malgré ces succès, il reste de nombreux écueils à surmonter. Patricio Bustos assure que le SML a encore du travail à faire pour gagner la confiance des personnes qui ont perdu des proches, mais le problème n'est pas tant de convaincre les familles de donner du sang que de trouver les restes des disparus.

Selon des documents obtenus au cours de diverses enquêtes sur les agissements du régime, l'armée et la police secrète ont agi délibérément pour dissimuler les restes. Dans une opération tristement célèbre, portant le nom de code «enlèvement des téléviseurs», les militaires ont exhumé et déplacé les restes humains afin d'effacer les preuves. Certaines dépouilles retirées de sépultures secrètes furent chargées dans des avions militaires et jetées à la mer.

Lorsque des restes sont découverts, toutefois, les échantillons sanguins des familles accroissent fortement les chances d'identification. L'utilisation de l'ADN peut être importante, explique Olga Barragán, légiste au sein de la délégation régionale de Brasilia du CICR, qui couvre l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay, mais l'ADN n'est qu'une des pièces du puzzle.

«Nous cherchons à recueillir le plus de renseignements possibles auprès des familles : couleur des yeux, de la peau, sexe, poids, taille, dossier dentaire, interventions chirurgicales, implants ou radiographies. Des progrès notables ont été réalisés ces dernières années dans la région en matière médico-légale, non seulement grâce aux avancées techniques, mais aussi parce que les légistes sont mieux formés, avec une vision humanitaire globale; grâce à cela, les résultats s'améliorent.»

Les activités médico-légales du CICR au Chili ne se limitent pas aux disparus. Il a aussi aidé le SML en 2010 après un tremblement de terre qui fit plus de 500 morts et à la suite d'un incendie dans une prison, la même année, dans lequel périrent 81 détenus.

Dans deux autres affaires qui eurent un large retentissement, le CICR fut appelé en tant qu'observateur neutre après que les autorités chiliennes eurent ordonné les exhumations du poète chilien Pablo Neruda et de l'ancien président Salvador Allende afin d'établir avec certitude la cause de leur décès. Le rôle du CICR dans l'exhumation du corps de Neruda, effectuée par le service médico-légal chilien avec l'aide d'autres experts chiliens et étrangers, était de contribuer à garantir que l'opération soit effectuée conformément aux normes

internationales en la matière et à ce que les droits des membres des familles soient respectés durant tout le processus.

Des fiches en carton aux échantillons d'ADN

À la fin de l'année dernière, le CICR a été appelé à assumer un rôle nouveau en devenant l'une des quatre institutions chargées de conserver de manière permanente les échantillons d'ADN des disparus chiliens dans ses archives à Genève (Suisse). Morris Tidball-Binz, chef des services médico-légaux du CICR, explique que «c'est la première fois que le CICR reçoit des échantillons d'ADN pour un usage futur, afin d'identifier des restes humains à des fins strictement humanitaires».

Depuis la Première Guerre mondiale, le CICR utilise des données personnelles pour renouer les contacts entre les membres de familles séparés par le conflit. Voici un siècle, ces informations étaient consignées sur des fiches rangées dans des classeurs dans des entrepôts. Par la suite, les données ont été archivées sur ordinateur. Le stockage d'échantillons d'ADN n'a pas de précédent.

Pour Lorena Pizarro, cet accord avec une organisation internationale montre que les familles des disparus au Chili ne sont pas seules et que la recherche de réponses est une responsabilité globale. «L'espérance est que, même des siècles plus tard, on dispose d'un lieu auquel se référer pour identifier nos proches», explique-t-elle.

La tour

La motivation de Patricio Bustos d'éclairer le sort des disparus a été renforcée par sa propre expérience. Tout commença le 10 septembre 1975. Il venait de quitter son lieu de travail à Santiago lorsque trois agents

l'interpellèrent, le pressant contre un mur, lui passant des menottes, lui mettant un bâillon et lui bandant les yeux avant de le pousser dans une voiture. Pendant le trajet, qui dura 30 minutes, ils le rouèrent de coups jusqu'à leur arrivée à la Villa Grimaldi, le principal centre de torture de la police secrète.

La police secrète était sur ses traces depuis des mois et avait manqué de le capturer à plusieurs reprises. Il changeait sans cesse de domicile et utilisait huit fausses identités.

Au moment du putsch, Patricio Bustos était président du centre des étudiants en médecine à l'Université de Concepción, un foyer de militants de gauche. Après le coup d'État, le gouvernement militaire l'expulsa de l'université. Il se rendit alors à Santiago pour se joindre au mouvement de résistance clandestin et se trouva bientôt à la tête d'une équipe médicale mobile qui soignait des personnes dans la clandestinité.

Patricio Bustos raconte qu'à la Villa Grimaldi, il fut déshabillé et allongé sur le sommier métallique d'un lit appelé *la parilla* («le gril») pour y être interrogé et soumis à des secousses électriques.

Il fut ensuite traîné dans un bâtiment étroit et haut de 40 mètres, dit «la tour». Ses gardiens lui attachèrent les poignets et les chevilles avant de le suspendre à une barre de métal horizontale passant derrière ses genoux et devant ses avant-bras, la tête tombant en arrière, dans une position de torture dite *pau de arara* («perchoir du perroquet»).

Au cours des deux mois suivants, Patricio Bustos connut à maintes reprises le perchoir du perroquet et le gril, parfois aux côtés de sa femme, médecin-dentiste qui, comme lui, avait fait partie de l'opposition clandestine avant d'être arrêtée à son tour.

➤ Dans le laboratoire du service médico-légal chilien, deux spécialistes mesurent les restes d'une personne qui pourrait être une victime du régime militaire des années 1970. Ce type d'analyse détaillée, associée aux analyses d'ADN et à l'examen des vêtements, des objets ou des matériaux trouvés à proximité du corps, peuvent aider les enquêteurs à trouver des réponses, même des années après un crime.

Photo : Hector Gonzalez de Cunco/FICR



En novembre 1975, Bustos fut transféré à Cuatro Alamos, où la police secrète emmenait souvent les prisonniers politiques pour qu'ils se remettent après avoir été torturés, avant de décider de leur sort. C'est là qu'il rencontra José Zalaquett, un avocat défenseur des droits de l'homme, qui avait lui-même été arrêté. «Ses chances de survie étaient faibles», raconte le juriste, étant donné le rôle important qu'il jouait dans le mouvement de résistance, et donc le danger qu'il représentait aux yeux du régime militaire.

Les hommes aux badges rouge et blanc

L'existence de Cuatro Alamos finit par être connue. Sergio Nessi, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, fut de ceux qui apprirent l'existence du centre secret. Déterminé à visiter les lieux, il finit par obtenir l'autorisation de se rendre dans ces locaux où n'avait encore été admise aucune personne extérieure.

Le 9 décembre 1975, Sergio Nessi, accompagné de deux autres responsables du CICR, Rolf Jenny et Willy Corthay, put se rendre à Cuatro Alamos. C'est dans la salle commune qu'il rencontra Patricio Bustos et d'autres prisonniers politiques.

Sergio Nessi et Rolf Jenny enregistrent le nom de chacun des détenus tandis que Willy Corthay examinait leurs blessures, en particulier celles de Bustos, qui pouvait à peine marcher. Les délégués du CICR passèrent environ une heure et demie avec les détenus et revinrent le lendemain avec des médicaments pour Patricio Bustos et des fournitures pour les autres détenus.

Mais surtout, le CICR était désormais au fait de leur existence et pouvait exiger leur protection. «Une fois qu'il était enregistré par le CICR, sa vie était aussi protégée qu'elle pouvait l'être», explique Zalaquett, qui fut par la suite membre de la Commission vérité et réconciliation du Chili créée en 1991.

Des dettes à payer

Patricio Bustos fut finalement libéré en décembre 1976 et expulsé vers l'Italie, où il refit sa vie en pratiquant la médecine. Il ne regagna le Chili qu'en 1991, après le rétablissement de la démocratie. Auparavant, il avait cherché Sergio Nessi en Europe pour le remercier personnellement,

«Le CICR a joué un rôle important pour que j'aie la vie sauve», affirme-t-il. Il sait aussi ce qu'il doit à sa famille et aux autres prisonniers politiques qui, après leur libération, firent savoir où il se trouvait.

Lors d'une visite récente à la Villa Grimaldi, qui est désormais un mémorial, assis sur les marches devant la tour, il confie : «revenir ici n'est pas facile, mais je m'arrange pour le faire», ajoutant qu'il fait plusieurs visites par an dans ces lieux, pour honorer la mémoire des personnes décédées ici ou qui ont disparu après leur séjour dans ces murs.

Patricio Bustos éprouve, assure-t-il, un sentiment de sérénité lorsque le SML identifie les restes d'une

victime disparue. Il assiste presque toujours à la cérémonie de remise des restes à la famille, en veillant à ce que les fonctionnaires du service expliquent dans le détail aux proches les éléments de preuve. Le fait que le SML n'ait réussi à identifier que 10 % des disparus restants l'affecte profondément.

Marta Vega fait partie des parents de disparus qui cherchent toujours à faire leur deuil. Son père, Juan, un militant du parti communiste, a disparu en 1976, quand elle avait 17 ans. «Nous ignorons tout du lieu où il repose», dit-elle.

Ses frères et sœurs, ses cousins et elle-même ont tous donné de leur sang au SML. «Je sais que si ses restes étaient découverts par hasard demain, nous avons les échantillons qui permettront de l'identifier, et cela me rassure», dit-elle en ajoutant : Bustos fait un bon travail. Il répond à tous nos besoins et à nos inquiétudes.»

Lorsque le SML est en mesure de remettre à une famille les restes d'une victime disparue avec des éléments de preuve convaincants, Patricio Bustos explique qu'il n'exprime jamais ni satisfaction, ni joie. «C'est un geste humanitaire, dit-il, c'est quelque chose que le pays doit faire, que le SML doit faire, pour que justice soit faite. Il est important de ne pas oublier que nous avons encore, en tant que société, des dettes à payer.» ■

Tyler Bridges

Journaliste basé à Lima (Pérou).

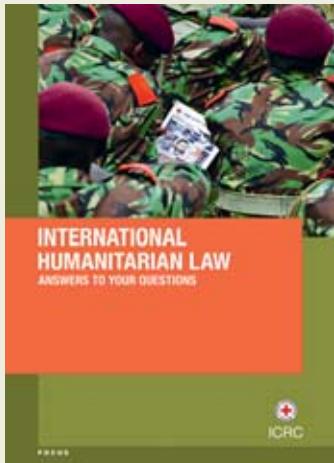


«Le prélevement suscite invariablement des émotions, car les parents savent qu'il pourrait permettre de retrouver un jour la personne chère.»

Lorena Pizarro, présidente du groupement des familles des détenus disparus

Supports d'information

PUBLICATIONS



Droit international humanitaire : réponses à vos questions

CICR 2015

Cette brochure de présentation du droit international humanitaire, entièrement révisée, est une introduction d'accès facile pour tous les lecteurs intéressés par les origines, le développement et l'application moderne du droit humanitaire. Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

Tremblement de terre en Haïti — Rapport de situation cinq ans après

FICR 2015

Le séisme qui a frappé Haïti en janvier 2010 fut l'une des pires catastrophes naturelles de l'histoire récente, avec des pertes humaines et matérielles sans précédent et plus d'un million et demi de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Ce rapport décrit les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge entre janvier 2010 et novembre 2014 pour améliorer la santé, les conditions de vie, l'hygiène et la nutrition et les moyens de subsistance des victimes de cette tragédie. Disponible en anglais, espagnol et français.

Les restes explosifs de guerre

CICR 2015

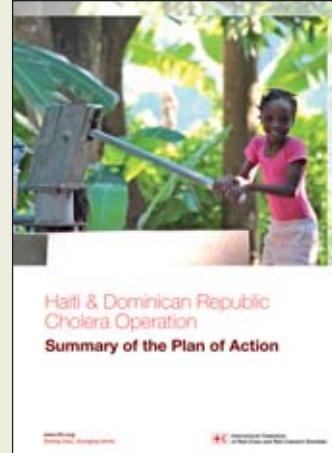
Cette brochure décrit les risques inhérents aux munitions non explosées et abandonnées dans les pays touchés par la guerre et résume le Protocole sur les restes explosifs de guerre, un traité adopté par les États

en 2003 pour réduire au minimum l'impact de ces armes. Disponible en anglais, chinois, espagnol et français (en ligne uniquement).

Safer Access: An introduction

CICR 2015

Cette publication présente brièvement le Cadre pour un accès plus sûr, projet développé par le CICR pour aider les Sociétés nationales à faire en sorte que leurs employés et leurs volontaires aient accès dans des conditions de sécurité aux communautés vulnérables lors d'épisodes de violence, de conflit ou d'autres troubles. On trouvera des informations plus détaillées et des outils utiles dans *Un accès plus sûr: Guide à l'intention de toutes les Sociétés nationales*, l'élément central du kit d'information sur un accès plus sûr, qui contient de nombreuses ressources utiles. Disponible en anglais.



Haiti and Dominican Republic Cholera Operation: Summary of the Plan of Action

FICR 2015

En 2012, les gouvernements de Haïti et de la République dominicaine, avec l'appui des Nations Unies, du Mouvement et d'organisations non gouvernementales, ont créé la Coalition pour l'élimination du choléra sur l'île de Hispaniola, afin de mobiliser des ressources pour coordonner au mieux les efforts d'éradication de la maladie sur l'île. Ce document résume le plan d'action biennal à l'échelle

Pour obtenir des publications du CICR, s'adresser à : Comité international de la Croix-Rouge, avenue de la Paix 19, CH-1202 Genève, Suisse. www.icrc.org.

Pour obtenir des publications de la FICR, s'adresser à : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Case postale 303, CH-1211 Genève 19, Suisse. www.ifrc.org.

de la FICR tout entière ainsi que sa contribution aux plans nationaux plus vastes qui visent à éradiquer le choléra sur l'île de Hispaniola en dix ans. Disponible en anglais.

Market analysis guidance

CICR 2014

Nombreuses sont les personnes dont les moyens de subsistance dépendent fortement des marchés. Des événements subits, tels qu'un épisode de sécheresse ou un conflit, peuvent gravement ébranler ces marchés et réduire par là de manière dramatique l'accès de la population à des produits

essentiels. Cette publication propose des procédures et des outils à utiliser pour intégrer l'évaluation des conditions de marché aux diverses phases de projets en voie de réalisation. Elle est destinée au personnel qui joue un rôle directeur dans l'évaluation des marchés et aux cadres chargés de prendre des décisions stratégiques et de mettre en œuvre des activités de secours et de relèvement urgent liées aux marchés. Elle fait suite à une autre brochure de la même série intitulée *Rapid assessment for markets – Guidelines for an initial emergency market assessment*. Disponible en anglais.

VIDÉOS

Vous n'avez probablement pas Ebola si...

FICR 2015

Le virus Ebola est moins transmissible qu'on ne le croit généralement. On en parle beaucoup, mais si vous ne vivez pas dans les pays où la maladie est endémique, vous risquez davantage d'être frappé par la foudre que de contracter le virus. Tel est le message de cette nouvelle vidéo d'animation haute en couleurs produite par la FICR. Comme l'explique la vidéo, le virus Ebola ne se transmet pas par voie aérienne (contrairement à la grippe ou à la tuberculose), mais uniquement par contact avec le sang ou les fluides corporels (y compris la sueur, l'urine et le sperme) d'une personne infectée.

Disponible sur la chaîne YouTube de la FICR en anglais, arabe, espagnol et français.

Gaza Strip: keeping sewage out of drinking water in Beit Hanoun

CICR 2015

Les systèmes d'égout endommagés font courir des risques graves à 50 000 habitants de Beit Hanoun, une ville de la bande de Gaza. «Nous devons réparer les infrastructures de base le plus vite possible», explique Sara Badei, hydraulicienne du CICR, dans cette vidéo récemment publiée par l'organisation. «Il faut pour cela acheminer des matériaux et des ressources là où ils sont nécessaires. Le CICR a déjà beaucoup accompli, mais il reste encore énormément à faire.» Dans cette vidéo, Sara Badei explique les conséquences de la contamination de l'eau potable par les eaux usées. Disponible sur www.icrc.org.

Liberia: Bringing Redemption Hospital back to life

CICR 2015

«Redemption» est le nom d'un hôpital public qui dispense des soins médicaux gratuits aux habitants de New Kru Town à Monrovia, la capitale du Libéria. L'épidémie d'Ebola a fait 112 morts dans cet établissement et provoqué sa fermeture en septembre 2014. Dans le cadre de sa contribution à la lutte contre l'épidémie et à la réhabilitation des établissements de santé dans le pays, le CICR a décidé d'utiliser ses compétences pour nettoyer les zones contaminées. Cette vidéo relate le parcours de Sébastien Renou, l'une des quelques personnes courageuses qui n'ont pas craind d'être en première ligne pour nettoyer l'hôpital Redemption. Disponible sur www.icrc.org.

Autres vidéos de la FICR

FICR 2015

La chaîne YouTube de la CICR comprend aussi de nouvelles vidéos sur des sujets allant de la construction de communautés économiquement résilientes en Haïti à la création de mécanismes de préparation aux catastrophes, ainsi qu'une série de vidéos consacrées au dixième anniversaire du tsunami dans l'océan Indien et au cinquième anniversaire du tremblement de terre de 2010 en Haïti. Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.



Les sept Principes fondamentaux sont bien souvent la première chose que l'on apprend au sujet du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le fait de diffuser et d'expliquer les Principes a toujours été une partie cruciale de leur mise en œuvre.

Cette image tirée des archives du CICR, sans indication du photographe ni date, a été prise au Laos, sans doute dans les années 1960, et montre une jeune fille consultant un livre sur la Croix-Rouge décrivant les Principes fondamentaux.

Photo : FICR